

# CASTELNAU-LE-LEZ

1983-2017

UN PASSÉ UN PRÉSENT UN AVENIR







# Préface

*Une ville,  
une œuvre  
toujours inachevée.*



Comme tranquillement assise sur les bords du fleuve qui incarnent les rives du temps, source de sagesse et de vie, Castelnaud-le-Lez, fille du Midi au tempérament méridional, a su prendre en compte tous les paradoxes de l'évolution de la société de ces trente dernières années.

Le Castelnaud contemporain a chevauché le XX<sup>ème</sup> siècle puis est entré dans le XXI<sup>ème</sup> en conservant sa personnalité, son identité, son âme, son patrimoine, sa souveraineté.

Castelnaud a su s'inscrire dans l'inéluctable mutation d'un territoire, porté par sa mitoyenne et grande voisine nourrie par son Histoire et l'irrésistible attrait de la Méditerranée.

Une ville c'est une vision, une philosophie. Sa mise en œuvre se façonne dans le temps, jour après jour, par l'Homme, pour l'Homme.

Cet ouvrage retrace l'action accomplie par des femmes et des hommes, les élus municipaux de Castelnaud-le-Lez de 1983 à 2017, plus de trente-quatre années au service des concitoyens. Le moment est venu pour moi de leur rendre hommage.

**Jean-Pierre Grand**

*Maire de Castelnaud-le-Lez*

*1983 - 2017*

*Sénateur de l'Hérault*

*Ancien Député*

# Sommaire



## **Castelnau, autrefois** ..... 6

## **Trente-quatre ans d'action publique** ..... 8

Les Conseils municipaux de 1983 à 2017 - Évolution de l'action publique intercommunale

## **Administration générale de la commune** ..... 13

Hôtel de Ville - Mairie annexe - Grand Parc Laporte - Pôle technique - CCAS - Conseil Municipal des Jeunes

## **01 | Castelnau, lieux d'éducation** ..... 23

École élémentaire Jean Moulin - École maternelle Jean de La Fontaine - École élémentaire Saint-Exupéry - École élémentaire Mario Roustan - Collège Frédéric Bazille - École maternelle Vert Parc - Lycée Georges Pompidou - École maternelle Les Petits Princes - École maternelle Rose de France - LEPA Honoré de Balzac

## **02 | Castelnau, lieux sportifs** ..... 47

Palais des Sports Jacques Chaban-Delmas et parcours de santé - Boulodrome Henri Salvador - Complexe sportif Jean Fournier et tennis club - Piscine Christine Caron - Piscine et gymnase Jean Moulin - Halle des Perrières - Plateaux sportifs

## **03 | Castelnau, lieux économiques** ..... 61

La Garrigue - L'Aube Rouge - Castelnau 2000 - Jean Mermoz - Euréka et Bellegarde

## **04 | Castelnau, lieux d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse** ..... 75

Maison de l'Enfance Charlotte Ferrères - Crèche municipale Les Nymphéas - Jardins d'éveil - Centre de Loisirs

## **05 | Castelnau, lieux de santé et de solidarité** ..... 87

EHPAD Les Mûriers et épicerie sociale - EHPAD Via Domitia - Pôle médico-social : Les Jardins de Sophia - Centre Maguelone - Clinique du Mas de Rochet - Centre Bourges - Maison Perce Neige - Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle - Polyclinique du Parc - Centre d'Hémodialyse - ESAT

**06 | Castelnau, lieux de culture et vie associative** ..... 97

Le Kiasma - Médiathèque Aimé Césaire - Espace culturel Pierre Fournel - Maison des Arts Jeannine Napoléon - Espace la Glacière - Clos des Verdures - Musée de la Résistance et de la Déportation Véran Cambon de Lavalette - Maison des Jeunes et de la Culture André Malraux - Espace Les Chênes



**07 | Castelnau, lieux de vie, lieux préservés** ..... 113

Environnement et actions - Parcs et jardins - La déchetterie



**08 | Castelnau, grands aménagements et voiries** ..... 123

La 2<sup>ème</sup> ligne de tramway - Pont de la Concorde - Avenue de l'Europe - Place Charles de Gaulle - Place de la Liberté et centre ancien - Place de l'Europe - Avenue Georges Frêche - Boulevard Est de Liaison - Déviation Est de Montpellier - Boulevard Philippe Lamour - Avenue de Lattre de Tassigny - Avenue Marcel Dassault - Quartier du Devois et Domaine des Oliviers.



**09 | Castelnau, sécurité et tranquillité publique** ..... 153

La police municipale - La gendarmerie



**10 | Castelnau, lieux de recueillement et de mémoire** ..... 157

Devoir de mémoire - Église Saint-Jean Baptiste et presbytère - Lieux de mémoire - Le respect que nous devons aux morts

**11 | Et prochainement...** ..... 165

Écoquartier Domaine de Caylus - Écoquartier Mas de Rochet - Nouvelle entrée de ville Prado Concorde - Euréka, quartier connecté - Pôle Petite Enfance Madiba - L'écrin des Meulières



**Hommages** ..... 180

François Mitterrand - Jacques Chaban-Delmas - Dominique de Villepin - Alain Juppé - Gérard Larcher - Jacques Chirac

# Castelnau autrefois

*Autrefois, mot étrange, empreint d'invisible. La mémoire ne peut qu'hésiter devant le gouffre des années. Les femmes et les hommes d'avant, maillons d'une chaîne dont nous sommes le dernier point d'ancrage, n'ont laissé que de vagues traces que le présent peine à restituer. Le lointain passé de la personne humaine, demeure incomplet, évasif, fuyant. Seuls s'accrochent au temps quelques objets, de vagues photos et parfois des récits qui nous les restituent. Mais nous ne pouvons raconter ce qui fût le réel, leurs réels. Ce qu'ils ont été s'est transformé en ressenti. En cela le passé nous est interdit. Les êtres qui ont fait le monde se sont évanouis.*

*Reste alors ce que nous pouvons voir, toucher, frôler, en s'extrayant des prisons temporelles. Les pierres, les bâtiments construits par d'autres mains, dans d'autres temps, nous restent accessibles. C'est pour cette raison que les lieux se vêtent de la mémoire des hommes. Ouvrages à l'architecture défensive, nés de la main de constructeurs, d'artisans, ces projets nous adressent un vibrant message d'humanité empreint de pérennité. Nous entendons ce que les anciens souhaitaient, ce qu'ils défendaient et leurs valeurs qu'ils sanctifiaient pour le mieux vivre collectif. Nous devons comprendre que toujours, toujours, il s'agissait d'édifier des lieux pour que l'Homme vive en toute sécurité, pour que les enfants puissent grandir à l'abri, pour que les femmes descendent au fleuve sans danger...*

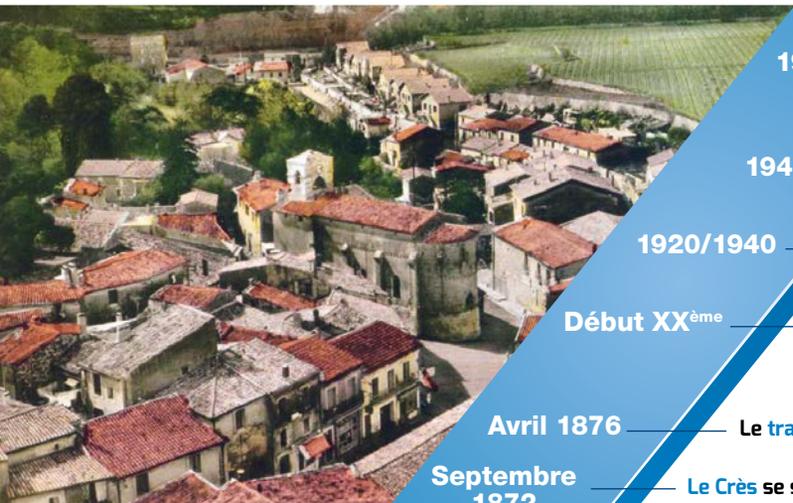
*Les soirs d'été, dans notre ville, les édifices d'antan conservent dans leur mur la chaleur du jour. Posez votre main sur leur surface et leur rugosité s'offrira à votre paume comme une caresse du temps.*

*Ainsi les Castelnauviennes et les Castelnauviens ont la chance, en arpentant les rues du vieux village de pouvoir découvrir des pans entiers de ce qui était un hameau, perché près de l'église et du château, dans une courbe du Lez. Ce village existe toujours, dans ses vestiges, mais encore dans l'esprit collectif des Castelnauviens. Il s'agit bien de notre patrimoine.*

*Ainsi, n'oubliez pas de flâner dans ces rues et laissez en arrière la modernité du monde. Descendez les ruelles, glissez le long des murs de l'église Saint Jean, empruntez le cours du Lez, remontez les « pissières » du Lez, cherchez du regard les vieux murs, les anciennes constructions, les antiques moulins, Navitau, le Martinet. Peut-être, si vous avez l'esprit libre à cet instant, reconnaissez-vous l'humanité laborieuse qui, munie de peu de technologie mais de beaucoup de savoir-faire, de patience, de courage et de repères philosophiques, a construit ce qui nous a précédé.*

*Voilà la promenade que nous vous proposons dans ce chapitre, accompagnés de nos amis Jacqueline et Henri Escrive et Max Prado, nos historiens humanistes épris de notre cité et de sa longue histoire. Par leurs recherches ils ont extraits du passé l'histoire qui construit l'histoire. Castelnau-le-Lez, sous leur plume, a émergé des limons du temps... Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.*

# Castelnau, 5000 ans d'histoire humaine



# 34 ans d'action publique

Conseils municipaux 1983-2017



**1983**, discours de Jean-Pierre Grand, nouveau maire, depuis le parvis de l'Hôtel de Ville, entouré d'élus municipaux, de citoyens, d'anciens combattants et en présence de René Couveinhes, Maire de La Grande-Motte.



## 1983-1989

**MAIRE :** Jean-Pierre Grand

**PREMIER ADJOINT :** Michel Rozier

**ADJOINTS :** André Collière - Jean Albarit  
Robert Guedj - Charlotte Ferrères  
Marie-Thérèse Mignot-Camp  
Pierre Bonnier - Philippe Chassing

**CONSEILLERS MUNICIPAUX :** Christian Quiot  
Léo Cavalier - Jeanne Simon-Debens  
Charles Perrin - Marcelle Alazard  
Jean-Louis Couderc - Jeannine Penfrat  
Joseph Schmitt - Jean-Claude Cerdan  
Pierre Molinier - Fernand Bastien  
Gerda Bureau - Jean Vandenhautte  
Pierre Varray - Emile Vignal  
Bernard Vielzeuf - Jean Barrot  
Henri Escriive - Jean-Yves Barret  
Renée Fernando - Jean Julien  
Vincent Romeo

## 1989-1995

**MAIRE :** Jean-Pierre Grand

**PREMIER ADJOINT :** Michel Rozier

**ADJOINTS :** Charlotte Ferrères  
Robert Guedj - Marie-Thérèse Camp  
Pierre Bonnier - Philippe Chassing  
Pierre Molinier - Jeannine Penfrat  
Joseph Schmitt

**CONSEILLERS MUNICIPAUX :** Christian Quiot  
Bernard Vielzeuf - Léo Cavalier  
Marcelle Alazard - Jean-Louis Couderc  
Henri Escriive - Jeanne Simon-Debens  
Georges Garbit - Francis Fourès  
Jean-Paul Teisseyre - Evelyne Bardy  
Charles Perrin - Gilbert Navarro  
Bernard Bonnal - André Cros  
Martine Coste - Bernard Ould Aoudia  
Régine Brachard - Jean Vandenhautte  
Joël Bizet - Geneviève Vigouroux  
Jean-Luc Fernando - Jean-Michel Miras  
Julien Rumeau - Louis Derouineau  
Marcel Maurel - Pierre Rémy

## 1995-2001

**MAIRE :** Jean-Pierre Grand

**PREMIER ADJOINT :** Michel Rozier

**ADJOINTS :** Robert Guedj  
Charlotte Ferrères - Pierre Molinier  
Pierre Bonnier - Joseph Schmitt  
Philippe Chassing - Jeannine Penfrat

**CONSEILLERS MUNICIPAUX :** Christian Quiot  
Muriel Mader - Alain Puymirat  
Léo Cavalier - Marcelle Alazard  
Laurent Couderc - Daniel Grépinet  
Gilbert Navarro - Hubert Miragliotta  
Frédéric Lafforgue - Pierre Desbonnet  
Patrick Loison - Julien Rumeau  
Martin Moreau - Roger Teissseyre  
Thierry Dewintre - Louis Derouineau  
Georges Bru - Philippe Domien  
Pierre-Jean Durand - Joël Bizet  
Maurice Aligne - André Schosmann  
Alain Lecornec - Mai Lan N'Guyen

## 2001-2008

**MAIRE :** Jean-Pierre Grand

**PREMIER ADJOINT :** Pierrette Mienville

**ADJOINTS :** Philippe Chassing  
Daniel Grepinet - Christian Quiot  
Charlotte Ferrères - Michel Hegoburu  
Catherine Bocognano - Joseph Schmitt  
Frédéric Lafforgue

**CONSEILLERS MUNICIPAUX :** Robert Guedj  
Christiane Averous-Snoeck  
Patrick Loison - Philippe Guy  
Nathalie Lévy - Martine Bruno  
Jeanine Penfrat - Mai Lan N'Guyen  
Luisa Pape - Thierry Dewintre  
Joëlle Roubay-Greuet - Joëlle Caruana  
Léo Cavalier - Véronique Debru  
Pierre Meunier - Christine Lazerges  
Pierre-Jean Durand - Michèle Verdelhan  
Jean-Paul Fargues - Josefina Alvarez  
Alain Mendez - Jean-Claude Manificier  
Daniel Vercier - Jean-Paul Benkemoun  
Marie-Françoise Teisseyre - Anne Sistel  
Josette Paray - Jean-Claude George  
Jean-Vercier Giblin

## 2008-2014 (mandat de 7 ans)

**MAIRE :** Jean-Pierre Grand

**PREMIER ADJOINT :** Pierrette Mienville

**ADJOINTS :** Frédéric Lafforgue  
Nathalie Lévy - Philippe Chassing  
Catherine Bocognano - Daniel Grepinet  
Muriel Sarradin - Christian Quiot  
Joseph Schmitt - Philippe Guy

**CONSEILLERS MUNICIPAUX :** Luisa Pape  
Hakim Noura - Daniel Vercier  
Jean-Paul Simo - Céline Arantés  
Joëlle Caruana - Jean-Philippe Allouch  
Evelyne Bassoul - Stéphanie Delaunay  
Thierry Dewintre - Romain Freppel  
Nancy Frutoso - Marthe Jerez  
Nathalie Nadal - Joëlle Roubay  
Anne-Yvonne Ledain - Gérard Sigaud  
Dominique Nurit - Jean-Paul Fargues  
Cécile Maréchal - Fabrice Massé  
Laurent Rousseau - Aliénor Bertrand  
Elisabeth Ghibaudo - Claude Privat  
Marie-Françoise Teisseyre - Alain Boyer  
Marielle Parisi - Thierry Alzas

## Depuis 2014

**MAIRE :** Jean-Pierre Grand

**PREMIER ADJOINT :** Catherine Dardé

**ADJOINTS :** Frédéric Lafforgue  
Nathalie Lévy - Philippe Chassing  
Muriel Sarradin - Daniel Grepinet  
Luisa Pape - Thierry Dewintre  
Philippe Guy

**CONSEILLERS MUNICIPAUX :** Jean-Paul Simo  
Edith Vlaisonir - Evelyne Bassoul  
Marine Michet - Thierry Alzas  
Anne Van Peeterssen  
Stéphanie Delaunay - Jean-Marc Maillot  
Jean-Philippe Allouch  
Florence Gutknecht - Marthe Jerez  
Carole Perez - Bruno Roudier  
Laurent Rousseau - Aude Rumeau  
Patrick Wesolowski - Micheline Vendrell  
Daniel Vercier - Henri Rouilleault  
Michèle Verdelhan - Gérard Sigaud  
Dominique Nurit - Michel Marre  
Laurent Pradier

Liste de tous les élus ayant siégé dans les différents Conseils municipaux de mars 1983 à septembre 2017.

# 34 ans d'action publique

## Évolution de l'action publique intercommunale

Dès 1965, François Delmas, Maire de Montpellier, et Jean Fournier, Maire de Castelnaud-le-Lez, expriment leur volonté commune de créer le District de Montpellier. Le Maire de Montpellier, de sensibilité politique de droite, et celui de Castelnaud, de sensibilité de gauche, décidèrent d'ouvrir à la gestion intercommunale, certaines compétences jusque-là uniquement municipales.

C'est ainsi qu'il y a plus de cinquante ans naissait une intercommunalité comprenant Montpellier et douze communes de sa périphérie. Depuis les sensibilités politiques des maires se sont inversées mais l'esprit de cette coopération intercommunale dépolitisée doit demeurer.

1965



**12 communes, dont Castelnaud-le-Lez, créent le District de Montpellier**

2001



**Le District devient Communauté d'Agglomération de Montpellier**

2014

**Vote de la transformation en Métropole**

### 19 janvier 1965

**12 communes, dont Castelnaud-le-Lez, créent le District de Montpellier. 3 les rejoindront entre 1974 et 1986.**

À 12, puis 15 communes, autour du développement économique et de l'aménagement de l'espace. Suivent d'importants transferts de compétences.

**1980** : transports

**1988** : équipements culturels et sportifs

**1990** : assainissement

**1991** : traitement des déchets ménagers

### 1<sup>er</sup> août 2001

**Le District devient Communauté d'Agglomération de Montpellier, ajoutant 23 communes aux 15 initiales. 7 d'entre elles, en désaccord, quitteront la nouvelle entité, deux ans plus tard.**

À 38, puis 31 communes.

Transferts de compétences : collecte des déchets ménagers, lutte contre les inondations, eau potable, mobilité durable, plan de logement, politique de la ville, développement économique, lutte contre les inondations.

### 24 octobre 2014

**Les Conseillers communautaires votent la transformation en Métropole par 84 voix sur 91, après les votes favorables de 26 communes sur les 31 concernées.**



Séance du Conseil de la Métropole.

2015

Passage en  
Métropole



**1<sup>er</sup> janvier 2015**

**Passage en Métropole.**

- Promotion du tourisme
- Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Co-pilotage des pôles de compétitivité
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Amélioration du parc immobilier bâti, résorption de l'habitat insalubre
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Contribution à la transition énergétique, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Concession de la distribution d'électricité et de gaz, réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Infrastructures de charge des véhicules électriques ou hybrides
- Autorité concessionnaire de l'État pour les plages
- Infrastructures et réseaux de télécommunication

- Voirie et espaces publics
- Plan local d'urbanisme
- Parcs et aires de stationnement
- Diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement d'insertion économique et sociale et des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Cimetières et sites cinéraires d'intérêt métropolitain
- Abattoirs
- Services d'incendie et de secours et service public de défense extérieure contre l'incendie



# Administration générale de la commune



Le Grand Parc Laporte, une des dernières acquisitions de la ville, transformée en parc aménagé de trois hectares ouvert au public, regroupe la salle des mariages et plusieurs services publics.

# Administration générale de la commune



Le Maire entouré d'une délégation d'élus de la Ville.



Castelnaud,  
Marianne d'Or 1986.

## Une administration en mouvement

L'administration de notre ville a su, au fil des années, adapter en permanence son organisation et ses méthodes de gestion aux diverses évolutions :

- **institutionnelles**, en premier lieu : des lois de décentralisation de 1982 à 1984 qui ont consacré le libre exercice de ses compétences par la Commune, au développement de l'intercommunalité qui a vu le District de Montpellier se transformer en Communauté d'Agglomération en 2000, puis devenir la Métropole en 2015 ;
- **démographiques**, en second lieu, Castelnaud ayant vu ces trente dernières années sa population doubler, passant de 10 000 habitants à 22 000 ;
- **environnementales et sociétales**, enfin, avec l'élaboration d'un Plan Climat Environnement Territorial, des opérations de renouvellement urbain ou encore la création d'écoquartiers.

Dans ce contexte, toutes les actions pour répondre à l'attente des Castelnaudais, ont pu être menées grâce à une rigueur de gestion financière et administrative, une optimisation des moyens humains et techniques, l'adaptation permanente des agents de la commune à l'évolution de leurs métiers, et surtout, grâce à la volonté et à l'engagement de tous.

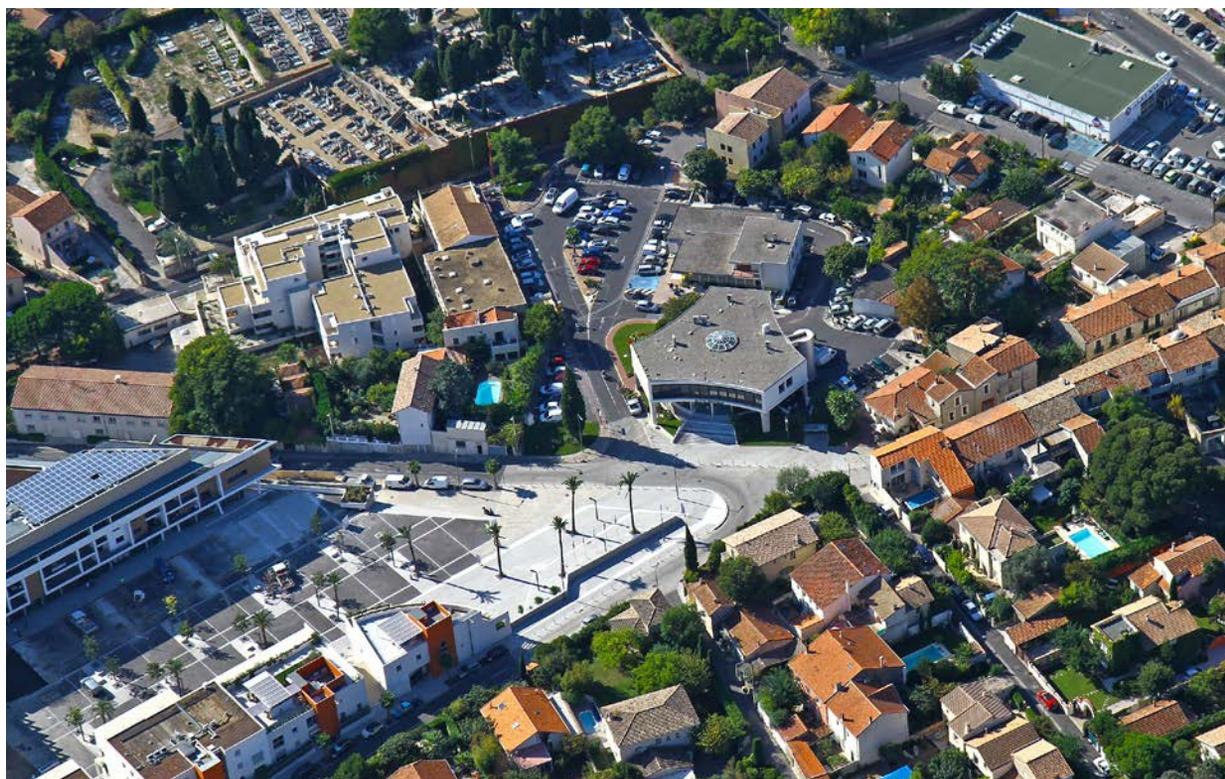
Deux prix sont venus récompenser la ville durant ces trente ans : la Marianne d'Or 1986, pour le dynamisme et l'innovation de sa gestion, la Marianne d'Or 2016, Label Développement Durable pour la qualité de sa mutation urbaine. La Chambre Régionale des Comptes a analysé les comptes et la gestion de la Commune pour la période 2008-2016. Son rapport rendu public lors du Conseil municipal du 20 juin 2016 ne comporte aucune observation majeure et acte la bonne santé financière de la commune.



Castelnaud,  
Marianne d'Or 2016.

Administration générale de la commune

# Hôtel de Ville et Mairie annexe



Depuis 1983, le Conseil municipal s'est réuni 283 fois et a pris 4159 délibérations.



L'Hôtel de Ville tel que nous le connaissons, inauguré le 6 mai 1972 par Jean Fournier, Maire de Castelnau-le-Lez (1947-1978), en même temps que La Poste de Castelnau, était l'œuvre de l'architecte Henri Puech. Elle remplaçait alors l'ancienne Mairie place de la Liberté qui servait de maison commune depuis 1857.

Elle n'a pas connu d'évolution architecturale majeure mais des adaptations aux missions de son temps, des travaux de modernisation et d'accessibilité.

Elle regroupe la Direction Générale des Services, le cabinet et le bureau du Maire, les services à la population, les affaires générales civiles, le protocole, la salle du Conseil municipal, ce qui fait d'elle le lieu de vie de l'action municipale.

### Mairie annexe du Devois

Inaugurée en juin 1995 pour rendre en proximité les services dans le tout récent quartier du Devois. Jusqu'à très récemment elle assurait des missions d'état civil, de délivrance des documents d'identité, la mise à disposition d'imprimés d'autres administrations et assurait l'information concernant la vie locale.

La centralisation des missions d'état civil en Mairie, va la faire évoluer dans le cadre du développement des Maisons des Proximités sur l'ensemble du territoire.



1995 – Ouverture de la Mairie annexe au quartier du Devois.

# Grand Parc Laporte



Vue de la façade sud du bâtiment.

Acquis en 2012, ouvert au public en novembre 2013, le Grand Parc Laporte a permis de relocaliser en toute proximité des principales infrastructures scolaires et de jeunesse, la Direction de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse, dont le Point Information Jeunesse et la Mission Locale Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole, et à l'étage la Direction des Ressources humaines de la Ville.

La rénovation et l'adaptation de l'ancien bâti aux nouvelles missions furent complétées par la création de la salle des mariages.

**1983** - L'ancienne salle des mariages était située en Mairie au premier étage

**1985** - L'une des premières actions de la Municipalité fut d'en aménager une plus grande et accessible au rez-de-chaussée.

**2012** - L'acquisition du Grand Parc Laporte fut l'occasion de construire une nouvelle salle des mariages (Imago Architecture), moderne, spacieuse et parfaitement intégrée au cœur d'un très beau parc public.

**2017** - 2343 mariages ont été célébrés dont 1475 par le Maire depuis 1983.



L'ancienne salle des mariages à l'Hôtel de Ville.



La nouvelle salle des mariages moderne et ouverte sur le parc.



Un lieu ouvert au public pour tous les âges.



2 septembre 2017 – Célébration du dernier mariage par le Maire.

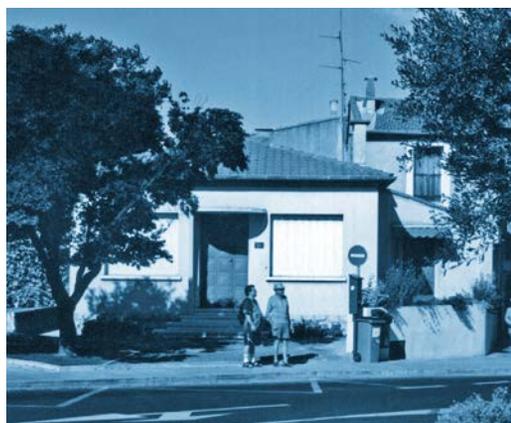
## Pôle technique



Bâtiment du pôle technique.

**2003** - Pour remédier à la dispersion des services techniques (à côté de la Mairie) et urbanisme (sur l'ancienne place du Marché), la Ville décide la création d'un pôle technique, dans la zone d'activités des Garrigues, et fait l'acquisition du site de l'ex Compagnie Générale des Eaux.

**2016** - Le transfert de compétences à Montpellier Méditerranée Métropole nécessita la réorganisation du Pôle technique. Deux entités se partagent les compétences techniques pour le territoire castelnavien : la Direction de l'Aménagement et du Patrimoine (DAP), municipale, et le Pôle Territorial métropolitain Vallée du Lez.



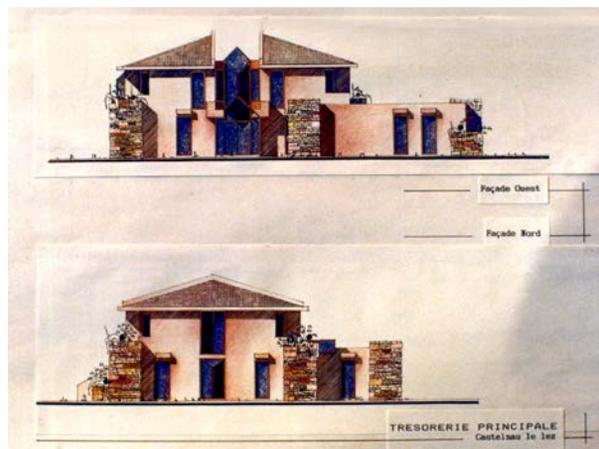
Les anciens services techniques.

# Le CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)



L'ancienne perception devenue CCAS.



Un bâtiment signé par les architectes Chamard et Fraudet.

**1989** - Construction de l'ancienne perception pour faciliter les démarches des contribuables et faire que le siège de la perception de Castelnau soit à Castelnau, ce qui n'était pas le cas (il se situait à Montpellier). La perception gérait également plusieurs communes périphériques.

**2011** - L'État ayant décidé une réorganisation territoriale, le bâtiment est affecté au CCAS (cf. page 88) et à la Direction des finances et des marchés publics de la Ville.

## Le Conseil Municipal des Jeunes et l'Espace Orientation Jeunesse / PIJ

**1995** - Le Conseil Municipal des Jeunes est créé avec la volonté de donner la parole et d'accorder une meilleure écoute à la jeunesse castelnauvienne. L'élection de 29 conseillers juniors a lieu tous les deux ans. Le CMJ est une institution d'apprentissage à la citoyenneté et à la démocratie.



**2000** - L'Espace Orientation Jeunesse ou EOJ, bien connu de nombreux jeunes Castelnaudviens. Lieu de rencontres, d'échanges, de renseignements, il offre des services dans les domaines de l'emploi, de la réalisation de CV, de la conduite de projet... Hébergé à ses débuts dans l'ancienne Mairie, place de la Liberté, il a été transféré au Grand Parc Laporte et devient Point Information Jeunesse (PIJ) en 2015.



# Lieux d'éducation

L'action municipale a toujours eu pour ambition la haute qualité éducative.



Vue aérienne du lycée Georges Pompidou, devenu l'un des lycées publics les plus réputés.

# Lieux d'éducation

## Mise en place d'une continuité éducative à Castelnau

*« Rien n'est trop beau pour l'École de la République. »*

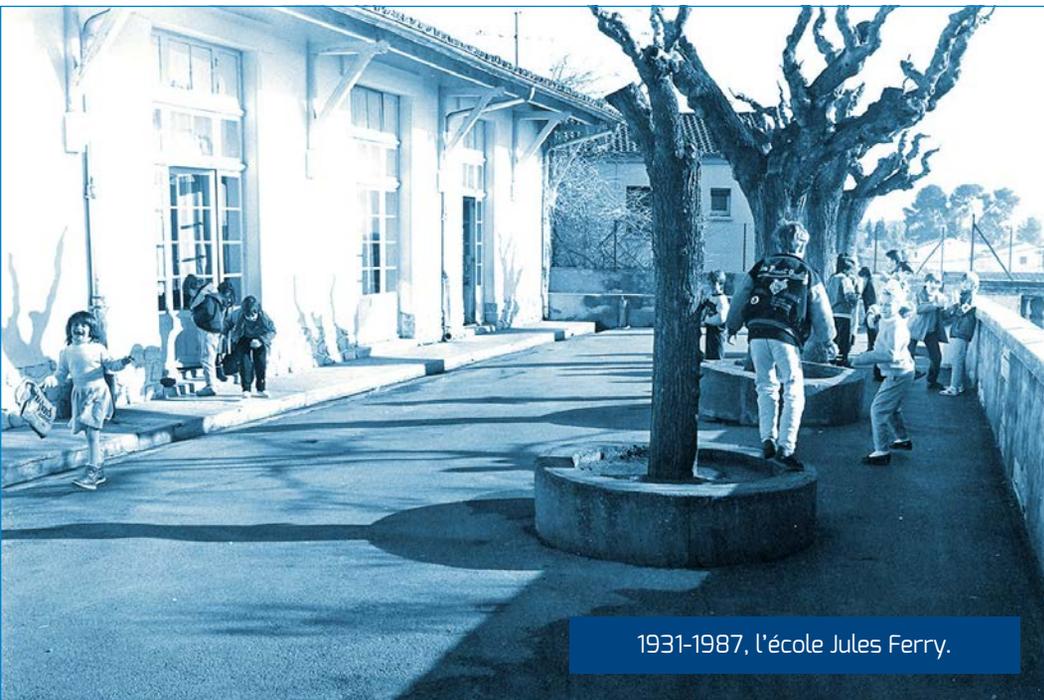
Jean-Pierre Grand

Une ville croît avec ses enfants et perpétue ainsi sa propre jeunesse. Raison pour laquelle elle doit les accueillir dans les meilleures conditions et dans toutes les étapes de leur scolarité. Dans le même temps, la communauté éducative doit pouvoir compter sur le soutien sans faille de la commune.

De 1983 à 2017, la Municipalité marque un attachement fort pour l'école de la République et ses principes.

La construction de six écoles et de trois restaurants scolaires acte cette politique et répond, quartier par quartier, à l'évolution de la ville.

Cette politique scolaire est complétée par la mise en place de mesures spécifiques pour les écoles, ce qui la fait reconnaître comme ville pilote dans le domaine de l'éducation.



1931-1987, l'école Jules Ferry.

Premier établissement scolaire de la commune en 1931, l'école Jules Ferry fut remplacée en 1987 par le groupe scolaire Jean Moulin.

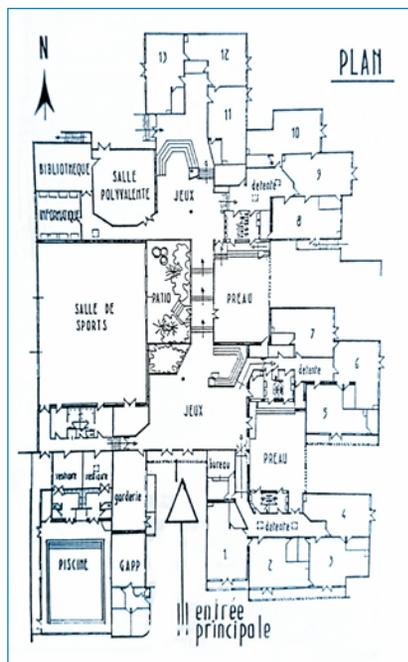
## Les spécificités des écoles Castelnauviennes

- > Mise en place du rythme scolaire de la semaine de quatre jours de 1994 à 2014.
- > Depuis 1983 : fournitures scolaires gratuites pour chaque enfant.
- > 1983 : l'allemand puis l'anglais sont enseignés dès le primaire.
- > Depuis 2007, dotation de tableaux numériques interactifs.
- > Depuis 2008 : introduction d'un repas bio hebdomadaire et d'aliments issus de l'agriculture biologique.



L'école maternelle Rose de France, datant de 1959, fut reconstruite en 2001.

## École élémentaire Jean Moulin



Sous le regard de Mme Jacqueline Hussler, première directrice de l'école, du Préfet de Région, de Jacques Blanc, Président de Région et du Maire, Jacques Chaban-Delmas, Président de l'Assemblée nationale, coupe le ruban inaugural, le 5 mars 1987.



Des écoliers attentifs.



Les premiers travaux.



L'école Jean Moulin « un petit village scolaire ».

**1987** - Première école réalisée par la nouvelle municipalité, le groupe scolaire Jean Moulin est inauguré le 5 mars 1987 par Jacques Chaban-Delmas, Président de l'Assemblée nationale. L'école Jean Moulin, une audacieuse réalisation qui traverse le temps et demeure une référence.

Confiée à l'architecte Jean Mazel, elle compte quinze classes. Une salle informatique, une halle de sport et une piscine au sein d'un même établissement, sont venus compléter les espaces plus convenus, tels que bibliothèque, préaux, bureaux.

**Depuis 2014**, elle accueille un jardin d'enfants destiné aux 2/3 ans.



Le gymnase et le bassin de natation intégrés à l'école.

# École maternelle Jean de La



**1991** - L'école maternelle Jean de La Fontaine, conçue par les architectes Jean Chamard et Thierry Fraudet, est inaugurée le 6 septembre 1991. Elle remplace les préfabriqués que l'on appelait école « des Mendrous ». Elle comporte quatre classes, un vaste hall agrémenté d'un aquarium, deux dortoirs, une salle polyvalente, une salle de projection, une partie administrative, une infirmerie et un office.

Vue d'une classe.

# Fontaine



**2013** - L'école Jean de La Fontaine connaît une extension avec la création de deux nouvelles classes, d'un patio, d'un préau et l'agrandissement de la salle de motricité.



**2018** - Un nouveau restaurant scolaire sera mis en service pour accueillir les jeunes Castelnaviens.

De nouveaux espaces de motricité.

# École élémentaire Antoine de



**1994** - La construction de l'école Saint-Exupéry, moderne et fonctionnelle, dessinée par l'architecte Pierre Tourre, composée de dix classes, accompagne le développement du quartier du Devois.

La première pierre fut posée le 17 janvier 1994, en présence du Recteur de l'Académie René Blanchet et l'ouverture fut effective en septembre de la même année.

Elle constitue pour le quartier du Devois le premier édifice du groupe scolaire, composée de l'école les Petits Princes (1999), du restaurant scolaire, mitoyen de la Mairie annexe.

# Saint-Exupéry



La bibliothèque, un espace convivial.



Mairie annexe et restaurant scolaire donnant sur le parvis de l'école Saint-Exupéry, baptisé Parvis des Droits de l'Homme.

# École élémentaire Mario Roustan



Avant la rénovation et l'extension.



1993 - Réalisation du restaurant scolaire.



Entrée de l'école par le hall du nouveau bâtiment.



**1968** - Construction de l'école Mario Roustan qui connut plusieurs rénovations au cours de ces dernières années.

**1993** - Construction du restaurant scolaire par l'architecte Alain Marques.

**2002-2004** - Rénovation et extension de l'école et création de la salle polyvalente, architecte Jean-Louis Lauriol. Elle comporte désormais quinze classes, une salle polyvalente et informatique.



Vue de la salle informatique.

# Collège Frédéric Bazille

**1964** - Construction du collège Frédéric Bazille qui a connu plusieurs étapes de développement pour devenir une structure de qualité.

**1994** - Après dix ans de négociation avec le Conseil Général, la Municipalité obtient le remplacement des classes, préfabriqués vétustes, par trois bâtiments « en dur ».

**2003** - Le collège connaît une ultime extension réalisée par les architectes Nicolas et Maurin en vue de lier le bâtiment d'enseignement et celui de restauration. Ce bâtiment abrite le CDI et la vie scolaire.

Le collège accueille aujourd'hui près de 700 collégiens.



1983-1994 : plus de 10 ans ont été nécessaires pour que le Conseil municipal obtienne du Conseil Général le remplacement des préfabriqués.



Situé dans un environnement privilégié, à proximité de la halle des Perrières et de la piscine Caron, le collège bénéficie de la mise à disposition de ces structures. L'établissement est desservi par la ligne 2 de tramway.

# École maternelle Vert Parc



**1995** - Inauguration de l'école Vert Parc qui remplace la structure préfabriquée. Le développement du quartier Vert Parc avait rendu nécessaire le maintien de cette école maternelle de proximité. Elle comprend une vaste cour, une bibliothèque, des salles de jeux et de repos ainsi qu'un restaurant scolaire.

**2010** - Elle accueille un jardin d'éveil pour les 2/3 ans, ainsi qu'un accueil de loisirs destiné aux 3/6 ans.



Les préfabriqués de l'école Vert Parc, avant sa reconstruction.

Les enfants du quartier associés à la pose de la première pierre.



Cour de l'école.



Vue aérienne de l'école.

# Lycée Georges Pompidou



Henri Mattei, premier proviseur du lycée, fait visiter l'établissement aux personnalités.



Un foule nombreuse assiste à l'événement.





19 septembre 1996, le Premier ministre Alain Juppé inaugure le lycée Georges Pompidou.

Aujourd'hui,  
le tramway  
dessert  
directement le  
lycée.



**1996** - Le lycée Georges Pompidou est inauguré le 19 septembre par le Premier ministre Alain Juppé, en présence de Pierre Ferrari, Recteur, et de Jacques Blanc, Président du Conseil Régional.

Ancré vers l'Europe, tourné vers les nouvelles technologies, le lycée Pompidou ce sont 10 000 m<sup>2</sup> de bâtiments et 8000 m<sup>2</sup> d'espaces verts, parkings et de cours. Situé au nord de Castelnau, il accueille aujourd'hui plus de 2000 élèves et étudiants. Son architecture dans le style des circulades méditerranéennes, plantées de cyprès et de plantes aromatiques, a été conçue par l'architecte François Thoulouze et le cabinet ABH architectures, Prix Jean Zay, alliant architecture et pédagogie en 2002.

Année après année, sous la responsabilité de ses deux proviseurs, Henri Mattei de 1996 à 2008 et actuellement, Christian Dasi, ainsi que de leurs équipes pédagogiques, le lycée Pompidou a acquis une réputation nationale d'excellence.

# École maternelle Les Petits Princes

**1999** - La Municipalité construit une cinquième école maternelle, au cœur du quartier du Devois, Les Petits Princes.

Conçue par les architectes Boyer-Gibaud et Percheron, sa conception a pour parti pris l'intégration dans le site et la prise en compte de l'environnement.

D'une surface de 780 m<sup>2</sup>, un préau et une cours de 700 m<sup>2</sup>, elle comprend quatre classes, deux dortoirs, un atelier, une salle polyvalente et une bibliothèque, le tout attenant à l'école élémentaire Saint-Exupéry.



Chaque pose de première pierre et inauguration d'école sont l'occasion d'associer les élèves à l'événement.



Vue sur la cour des « Petits Princes ».



La bibliothèque des « Petits Princes ».

# École maternelle Rose de France

**1999** - Le projet d'école maternelle est lancé pour remplacer l'ancienne école Rose de France.

**2001** - Inauguration le 1<sup>er</sup> septembre de l'école comprenant six classes, salles de repos, atelier, bibliothèque et salle informatique sur plus de 1350 m<sup>2</sup>. Le bâtiment est conçu en forme de « L » encadrant la cour de récréation et la protégeant des vents du nord.

Réalisation contemporaine, elle intègre une piste de prévention routière, des accès pour les personnes à mobilité réduite.

Architecte : Pierre Tourre



L'ancienne école maternelle Rose de France avant sa transformation en Maison de l'Enfance.



La rentrée 2017.



Vue de la bibliothèque et salle informatique.

# Lycée Honoré de Balzac

« Afin d'initier nos élèves à la culture du futur. »



Lycée La Frondaie, établissement d'enseignement agricole depuis 1957.



2016 – Inauguration de l'établissement, entièrement rénové, par Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, en présence de Jean-Pierre Grand, Sénateur-Maire et Sylvie Dolet, Directrice du LEPA Balzac.



**2005** - Anciennement lycée La Frondaie rebaptisé Honoré de Balzac, cet établissement d'excellence a été construit en 1957 à l'emplacement des brasseries Causse. Il dépend du Ministère de l'Agriculture et appartient au Conseil Régional.

**2015** - Il est entièrement rénové avec la construction de 2000 m<sup>2</sup> de serres à armatures métalliques, respectueuses des normes écologiques et la restructuration des bâtiments.

Plus de 300 élèves fréquentent ce lycée au cœur de Castelnau et les prépare aux formations de bio-industries, de transformation en agro-alimentaire, de la pharmacie cosmétologie, et de la parfumerie, mais aussi de productions horticoles et fleuristes.



# Lieux sportifs

« Les JM93 ont été une remarquable et savante combinaison de talents, alliant professionnalisme, qualité de l'accueil et joie de vivre. »

Juan-Antonio SAMARANCH - Président du CIO.



Vue aérienne du Palais des Sports Jacques Chaban-Delmas, du boulodrome, du plateau sportif et du parcours de santé.

# Lieux sportifs

Convaincue que le sport contribue comme pratique sociale, à l'équilibre, à l'épanouissement de la personnalité ainsi qu'à l'intégration, la municipalité a mis, depuis plus de trente ans, toute son énergie pour susciter le désir de pratiquer l'activité physique et sportive de son choix.

L'action du Service des Sports conjuguée à celle des nombreuses associations de la commune, dont il faut souligner le dynamisme et l'implication, s'inscrit dans une volonté commune de proposer une activité sportive de proximité, de qualité, adaptée à chacun, intégrant les loisirs, le handicap, la citoyenneté et la santé.

Dotée d'un patrimoine d'équipements sportifs et d'équipements de loisirs remarquables et hautement fréquentés par nos concitoyens, la Ville a toujours pris un grand soin à les entretenir et les développer.

Cette politique a été récompensée en 2013 par l'obtention du Label Ville ludique & sportive.

## Quelques chiffres :

- > 750 heures mises à disposition des écoles pour le sport scolaire.
- > 12 manifestations sportives soutenues par la commune (Marathon de Montpellier, Run and Bike, Foulées Castelnauviennes, Tournoi des Hérault Badminton...).
- > 8 manifestations sportives à destination des scolaires (Cross des écoles, Olympiades, Tournoi de Rugby...).
- > 1500 spectateurs en moyenne pour les matchs du MAVUC au Palais des Sports.
- > 12 matchs professionnels dans la salle honneur et 2 matchs télévisés.
- > 5300 entrées hebdomadaires au Palais des Sports.
- > 5400 adhérents dans les associations sportives.

**Castelnaud, en plus du Palais des Sports, dispose d'un parcours de santé, d'un boulodrome, d'un skatepark, d'un stade de football, d'un tennis, de deux piscines (Caron et Jean Moulin), d'une halle de sport, et de cinq plateaux sportifs.**



1994 - Le Tour de France passe par le centre historique.



2016 - Le Tour de France passe avenue de l'Europe.



Les Harlem Globe Trotter en 1997.



Le Montpellier Volley UC.

# Palais des Sports Jacques Chaban-Delmas

**1991** - Équipement phare de la ville, emblème de sa politique sportive, ce complexe est inauguré le 20 juin 1991 par Jacques Chaban-Delmas, en présence du champion olympique Guy Drut et d'un large public.

De nombreuses manifestations sportives de haut niveau ont été accueillies dans ce temple du sport.

**1993** - Site olympique lors des Jeux méditerranéens.

**1992-2000** - Deux Tournois de qualification olympique de Volley-ball (TQO) s'y sont déroulés. D'autres événements nationaux et internationaux en judo, en escrime, au tennis... ont également bénéficié de cet équipement.

La salle d'honneur pouvant accueillir près de 3000 spectateurs, la salle d'échauffement contiguë, une dizaine d'autres affectées à l'escrime, la musculation, le tennis de table, les sports de combats, des parquets pour la danse et la gymnastique, son salon VIP, de multiples sanitaires, font du Palais des Sports de Castelnau et ses 9000 m<sup>2</sup>, un équipement polyvalent de haut niveau.

Hébergeant aujourd'hui l'équipe professionnelle de volley-ball, le MAVUC, il est également utilisé par les étudiants du lycée Pampidou.

Le succès est tel qu'une extension est à l'étude de façon à répondre aux nouveaux besoins.

Architecte : Jean Mazel





2012 - Un skate park dédié aux sports de glisse est réalisé aux abords du Palais des Sports. Il comprend trois espaces : street (barre de slide), débutant (quarter, plan incliné et table), confirmé (fun box, spine, tablewheeling, 2 quarters, 2 plans inclinés et 1 langue).



Le parcours santé largement étendu dans les années 90 a été planté de milliers de végétaux d'essences différentes. Il offre aujourd'hui un espace ombragé à ses nombreux usagers.

# Boulodrome Henri Salvador

**2007** - À proximité du Palais des Sports, le boulodrome municipal « Henri Salvador » est inauguré. Il développe une surface de 170 m<sup>2</sup> sur un terrain de 7500 m<sup>2</sup> et remplace l'ancien boulodrome du centre-ville devenu vétuste et enclavé.

Il est mis à la disposition de l'association Castelnau Pétanque, créée en 1958. Près de 200 concours annuels et des événements exceptionnels tels que les qualificatifs pour les championnats de France Vétérans et le championnat de France de pétanque des polices municipales y sont organisés.

Dans cet écrin de verdure favorable à la compétition, le Club s'est construit un palmarès éloquent avec une Championne du Monde Senior en 1992, un Champion de France Cadet, Vice-champion de France tripléte, soit plus de 30 titres en dix ans.



Inauguration du boulodrome Henri Salvador.



Lieu de compétition, de détente et de convivialité, le boulodrome participe à la vie sportive et sociale de Castelnaud.

# Complexe sportif Jean Fournier



Le stade porte le nom de l'ancien Maire de Castelnaud.

- 1980** - Inauguration du terrain de football en gazon naturel du stade Jean Fournier devenu, au fil du temps, un complexe sportif se dotant de structures complémentaires.
- 1982** - En toute proximité, le tennis club municipal en créant ses 8 courts et ses 2 courts en terre battue synthétique, tous dotés d'un éclairage permettant le jeu nocturne, a permis de conforter la position du club résident, le TC Castelnaudien comme 3<sup>ème</sup> club départemental avec plus de 530 adhérents et 30 équipes en championnat.
- 1984** - Création du club house, des vestiaires, du mur d'entraînement et de half-courts.
- 2009** - Création de deux courts en béton poreux.
- 2013** - Un terrain synthétique homologué par la FFF permet d'accueillir les équipes et matchs du Castelnaud / Le Crès FC.
- 2014** - Création de deux terrains en terre battue synthétique.



2013 - Le 28 septembre, inauguration des terrains synthétiques et de divers aménagements, au stade Jean Fourrier.

De gauche à droite : Louis Nicollin, président du MHSC, Jean-Pierre Grand, Marcel Salerno, alors président du Arles-Avignon FC, Serge Guiseppin, président du Castelnaud-Le Crès FC, Muriel Sarradin, Adjointe aux Sports et Frédéric Lafforgue, Adjoint aux Travaux.



10 courts de tennis éclairés, dont deux en terre battue synthétique, sont à la disposition des Castelnaviens.



Le nouveau terrain synthétique, rapidement adopté par les équipes du FC Castelnaud / Le Crès.

# Piscine Christine Caron

Depuis 1972, cette piscine découverte du grand Montpellier est équipée d'un bassin de 25 mètres. 2007 - La piscine Christine Caron intègre le réseau des piscines de l'Agglomération et bénéficie d'importants travaux de rénovation.



En 2017, le Président de la Métropole confirme publiquement la décision de ses prédécesseurs, Georges Frêche et Jean-Pierre Mourre, de construire une nouvelle piscine intercommunale face au lycée Georges Pompidou et à la station de tramway.

Cette piscine répondra aux besoins actuels de Castelnaud et du Crès avec 7000 élèves scolarisés en toute proximité et une population de plus de 30 000 habitants.

# Piscine et gymnase École Jean Moulin

Intégrés dans l'école Jean Moulin (cf. page 27), le gymnase et la piscine sont des lieux de sport ouvert à tous.



1987 - Le gymnase, intégré à l'école, accueille les activités sportives des élèves et, en dehors du temps scolaire, l'ALSH et le Volley-ball de la MJC.



1987 - La piscine, intégrée à l'école, ouverte de septembre à juin, permet les cours municipaux d'aquagym et de l'école municipale de natation en dehors du temps scolaire.

## Halle des Perrières



**1971** - Construction de la Halle des Perrières.

**1987** - Rénovation par la Municipalité.

**1999** - Cession, pour le franc symbolique, au Conseil Général qui la modernise.

Cet équipement multisports est utilisé par le collège Frédéric Bazille et la MJC André Malraux situés en toute proximité.



**2015** - Réalisation d'importants travaux dans la halle et ses espaces extérieurs.

# Plateaux sportifs

Afin de favoriser la pratique sportive pour tous, la Ville a réalisé l'aménagement de cinq plateaux sportifs :

- Avenue de la Monnaie « Colette Besson » : football, basket-ball, hand-ball et son espace fitness de plein air
- Avenue du Devois « Les Costières » : basket-ball
- Avenue du Devois « Saint-Exupéry » : hand-ball, basket-ball, roller, football
- Rue des Anémones « Vert Parc » : basket-ball, football, hand-ball
- Allée Chalbos « Alexandre Chambon » : hand-ball, basket-ball, football





# Lieux économiques

Castelnau-le-Lez est devenue un important pôle économique.



Parc d'activités Jean Mermoz : le siège de l'agence de communication Wonderful, réalisé par le Cabinet Richard Architecte.





# Castelnau, une ville attractive pour l'économie

*Castelnau-le-Lez, deuxième ville de la Métropole de Montpellier, septième de l'Hérault, est devenue un important pôle économique.*

La situation stratégique de Castelnau a été renforcée par la création d'un maillage de transports de grande qualité. À 5 minutes de Montpellier, à 15 minutes de l'aéroport et de la gare Saint-Roch. L'arrivée du tramway et ses 8 stations a complété la transformation de la ville ces dernières années et fortement vitalisé son tissu économique.

Dans le même temps, Castelnau a accompagné les mutations économiques, par une politique urbaine forte et audacieuse, mais aussi en équipant le territoire de zones d'activités économiquement attractives pour répondre aux attentes des investisseurs régionaux et nationaux.

Au cours de ces dernières années, la Ville a dynamisé son accompagnement en créant une mission économie emploi, un club des entrepreneurs castelnaudviens, un comité d'experts et des outils au service de tous les acteurs locaux, tels que la plateforme emploi, la bourse aux locaux commerciaux. En partenariat avec les associations de commerçants et les institutionnels (CCI, CMA), plusieurs dispositifs ont été lancés pour favoriser le commerce traditionnel. Ils ont permis l'extension et l'animation du marché de plein air, la mise en place de l'opération Préférence Commerce.

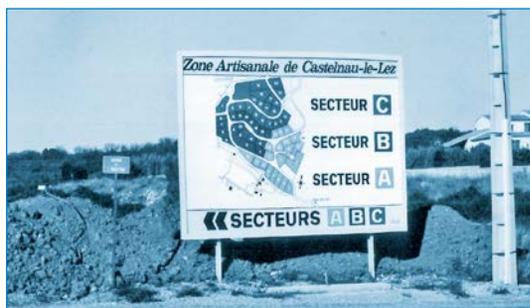
**Le territoire castelnaudvien représente près de 8337 emplois** (INSEE 2013)

**2786 établissements** (INSEE 31 DÉCEMBRE 2014)

- Commerces, transports et services (69%)
- Santé / Administration publique (18,5%)
- Construction (9,7%)
- Industrie (2,4%)
- Agriculture (0,5%)

## « La Garrigue »

*Une zone d'activités économiques baptisée « Louis Nicollin »  
Conseil municipal du 14 septembre 2017.*



Située au nord-est de la commune, cette zone artisanale créée en 1975 a connu plusieurs extensions. Garrigue II en 1984 et III en 1986 soit 12 hectares. Désormais occupant plus de 19 hectares, elle accueille des entreprises de tailles diverses.

**Quelques entreprises phares** : Service Maintenance et Propreté (SMP), VIP Plus, Miras, Olivier réalisations, l'ESAT Envol (ex CAT)...

1984 et 1986 – La ZA La Garrigue a connu deux extensions majeures.



## « L'Aube Rouge » *Une zone d'activités commerciales*



1987 – Ouverture de l'ensemble hôtelier « Le Clos de l'Aube Rouge », le pionnier de cette zone.



**1986** - À l'est de la commune, pensée comme une vitrine commerciale, près de l'A9 et de l'ex RN 113, L'Aube Rouge déploie 8 hectares autour de l'ensemble hôtelier du Clos de l'Aube Rouge. Elle accueille rapidement de nombreuses concessions automobiles, un supermarché...

**L'Aube Rouge compte aujourd'hui 95 activités et entreprises.** Signe de son évolution, elle abrite désormais un pôle de restauration comprenant Burger King, La Boucherie...





2016 - Un pôle de restauration s'installe dans la zone.

## « Castelnau 2000 »

*Une zone d'activités tertiaires*



**1985** - Au sud, la création de Castelnau 2000 est actée. Sur plus de 10 hectares, des entreprises tertiaires à fort développement s'installent, en toute proximité du parc technologique IBM et du Millénaire.

**Activités phares :** Pays d'Oc Mobilité, Transdev, Sogiphar, Soccer Five, Block'Out, Pôle Emploi...

Maîtrise d'ouvrage : Score ingénierie - Maîtrise d'œuvre : Omega Immobilier



Dernière réalisation, le complexe d'escalade indoor, Block'Out, 10<sup>ème</sup> salle du genre en France.

# Parc d'activités

## « Parc Jean Mermoz »

### *Industrie, tertiaire et services*

**2006** - Rapidement, l'activité économique fait naître des besoins d'implantations. La création du parc Jean Mermoz est actée. 13 hectares dédiés au tertiaire, l'industrie et la logistique sortent de terre.

Maître d'ouvrage : SERM.

Architecte coordonnateur : Obras

Labellisée ZA THD (Zone d'Activités Très Haut Débit).

**Actuellement 25 entreprises y sont implantées**, elles représentent 800 emplois, parmi elles :

Wonderful, Prédicit, CBE, Centre Bourgès, Oc Santé, Espace Entreprises, Audit Finance Expert, Chrysalis, Groupama...



Le parc se caractérise par la qualité de ses constructions et une dimension paysagère marquée.



Le parc Jean Mermoz attire de nombreuses activités. Dernière installation prévue : les studios Ubisoft.



Parc d'activités Jean Mermoz : perspective du futur siège d'Ubisoft, éditeur de jeux vidéo.

© P. RUBIO

Lieux économiques

# « Eurêka »

*Santé et Silver Economy*



Un futur quartier intergénérationnel et connecté.

**2008** - L'idée de faire la jonction entre le Millénaire et le sud de Castelnaud, prend corps. L'extension ambitieuse de la zone d'Eurêka, va prendre forme sur plus de 39 hectares de superficie.

La zone d'aménagement concertée (ZAC) de 39 ha, pour un quartier qualifié de « connecté, solidaire et durable », située dans le périmètre de l'Écocité de « Montpellier à la mer », et faite de « bâtiments à l'architecture bioclimatique », mêlera bureaux, commerces, logements et activités, tout en donnant la part belle à une mise en valeur des aspects naturels (création d'un verger en circuit court...).

Aménageur : SERM.

Architecte Emmanuel Nebout

(urbaniste coordonnateur : Atelier Riciotti/Atelier Nebout).

[cf. détails page 174]



**Toujours dans ce sud castelnaudien dynamique, le parc de « Bellegarde » est un concentré de technologies.**

Accueillant du tertiaire, des services et des nouvelles technologies, il a en son sein des entreprises phares telles que : Ubisoft, Callimédia, TMI Orion...





# Lieux d'accueil pour la petite enfance et la jeunesse

Répondre à la diversité  
des besoins des familles.



Castelnau, une ville résolument tournée vers la famille et la jeunesse.



# Lieux pour la petite enfance et la jeunesse



1980 – Le centre aéré cohabitait avec le restaurant scolaire.



1997 – La halte-garderie au rez-de-chaussée de la médiathèque.

**Depuis 1983, la politique municipale pour la petite enfance et la jeunesse a constitué un axe majeur de la politique familiale de la ville.** Toujours soucieuse de prendre en compte les évolutions démographiques, mais aussi les modifications des structures familiales, Castelnau s'est dotée tout au long de ces trente dernières années d'un personnel spécialisé, formé et de qualité. Des équipements modernes et adaptés permettent l'épanouissement des plus jeunes.

La Commune a fait évoluer ses structures et services publics consacrés à l'enfance afin de répondre au mieux aux besoins des familles. L'accueil des plus jeunes, enjeu essentiel, constitue un outil d'intégration sociale pour les enfants et permet aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale.

# Maison de l'Enfance Charlotte Ferrères



**2004** - Le 17 septembre, la Maison de l'Enfance, qui porte le nom de Charlotte Ferrères, adjointe déléguée à l'Action sociale durant 19 années, ouvrait ses portes.

Bâtie sur l'emplacement où se trouvait quelques années auparavant l'école Rose de France, cette structure offre quatre services au cœur d'un même équipement : multi accueil collectif (crèche et halte-garderie), crèche familiale, un lieu d'accueil parents/enfants appelé « À Petits Pas » et un relais d'assistantes maternelles (RAM).

Architecte : Tautem Architecture



L'ancienne « garderie »,  
installée au rez-de-chaussée  
de la Médiathèque jusqu'en  
2004.



2004 – Inauguration le 17 septembre,  
par Marie-Josée Roig, ministre  
déléguée à la Famille.



Une architecture moderne et joyeuse.



Lieux de petite enfance

# Crèche municipale Les Nymphéas



31 mars 2012 - Inauguration de la crèche municipale « Les Nymphéas ».

**2012** - Inauguration dans le quartier de l'Aube Rouge de l'espace multi accueil « Les Nymphéas » de 36 places. Cet équipement de proximité accueille des jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans et illustre l'action de la ville pour répondre aux besoins des familles.

Architecte : Cabinet A+ architecture



Lieux de petite enfance

# D'autres solutions



Assistante maternelle : une solution à domicile.



Toujours soucieuse de développer une offre d'accueil diversifiée en direction du jeune enfant, la ville a mis en place des dispositifs pour répondre aux besoins.

**Depuis 1983** - La Municipalité a constamment renforcé les capacités d'accueil et d'encadrement de la crèche familiale, système d'accueil qui consiste en une garde d'enfant par des assistantes maternelles à leur domicile.

**2010 et 2014** - Création de deux jardins d'éveil à Vert Parc et à Jean Moulin, véritable passerelle entre la crèche et la maternelle pour les enfants de 2 à 3 ans.

**2013** - Mise en place d'une allocation parents employeurs destinée à accompagner financièrement les familles recourant à une assistante maternelle libérale de la commune. Ce dispositif rend ce mode d'accueil plus accessible pour les familles castelnaudoviennes et favorise l'employabilité des assistantes maternelles.

# Lieux pour la jeunesse

## Centre de Loisirs



1989 – Inauguration du Centre de Loisirs.

**1983** - L'accueil de loisirs, alors appelé centre aéré, créé dans les années 70 est municipalisé.

**1988** - Inauguration du bâtiment actuel, bien connu de plusieurs générations de Castelnaubiens.

Sa fréquentation croissante (il accueillait à ses débuts 96 enfants, et aujourd'hui jusqu'à 320) témoigne de son succès, servi par une continuité des équipes et une forte politique d'animation.

Architectes :

Jean Chamart et Thierry Fraudet

### L'offre loisirs

**2000** - Création des Accueils de Loisirs appelés Cap et Pass Vacances qui proposent des stages thématiques aux jeunes Castelnaubiens de 7 à 17 ans, pour diversifier l'offre de loisirs.

**2012** - Poursuivant sa recherche de solutions, la Municipalité a créé un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) dans les locaux des écoles Vert Parc pour les 3/6 ans.



Vue aérienne du Centre de Loisirs proche des écoles Jean Moulin et Jean de La Fontaine ainsi que du Grand Parc Laporte.



# Lieux de santé et de solidarité

Castelnau a pris très tôt en compte le vieillissement de la population.



Vue de l'EHPAD Via Domitia, dernier établissement municipal créé à Castelnau, en 2008.

# Lieux de santé et de solidarité

## Une politique sociale de notre temps

La solidarité garantit la cohésion sociale et renforce la société.

Castelnau a développé une politique de solidarité et d'équilibre en renforçant régulièrement son action sociale et humaine pour répondre à une évolution sensible des besoins et des attentes la société.

**1983** - La municipalité a créé le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, anticipant ainsi de trois ans l'obligation légale. Les différents services et dispositifs y sont intégrés.

Luttant contre la précarité, favorisant le maintien à domicile des personnes âgées, tout en leur offrant des possibilités d'hébergement de plus en plus qualitatives, l'action sociale castelnauvienne a également très rapidement intégré la question du handicap.

Divers services et aides ont vu le jour, certains encore menés à ce jour, citons la navette des services sociaux assurant la mobilité des générations de la crèche à la maison de retraite, mais aussi le portage de repas à domicile.

D'autres, ont été supplantés par des dispositifs d'État, telle l'Allocation Différentielle de Revenu Minimum ou ADIREM, créée en 1986 dont le RMI a pris le relais. Le CCAS gère les deux EHPAD, le service de repas à domicile, les 800 dossiers de demandes annuelles

de logement social, coordonne l'action alimentaire et l'épicerie sociale.

L'aide sociale facultative, conduite par le CCAS, apporte ponctuellement des aides financières d'urgence et d'autres destinées à couvrir des difficultés de règlement de factures d'eau, de gaz, d'électricité, de restauration scolaire, etc.

Le CCAS, instruit chaque année plus de 4000 demandes sociales et s'adresse à un large public : allocation personnalisées à l'autonomie, demande d'aide-ménagère, pour les plus âgés, demandes d'allocation et aide à constituer divers dossiers pour les personnes en situation de handicap et pour d'autres de précarité. Le CCAS de Castelnau est l'un des rares du département à être conventionné comme organisme instructeur du RSA et à assurer le suivi de certains contrats d'insertion. C'est par la qualité de l'aide et de l'action sociale que les communes marquent leurs différences sur les grands principes de respect des valeurs républicaines.

## Les principales actions illustrant la politique sociale menée depuis 1983

- > Création du Centre Communal d'Action Sociale.
- > 1985 - Mise en place du service de portage de repas à domicile.
- > 1986 - Mise en place d'une Aide municipale Différentielle du Revenu Minimum ou ADIREM.
- > 1987 - Ouverture de l'action alimentaire.
- > 2001 - Rénovation de la Résidence Foyer « Les Mûriers ».
- > 2002 - Mise en fonction de la navette sociale.
- > 2005 - Ouverture de l'épicerie sociale.
- > 2010 - Ouverture de l'EHPAD Via Domitia.
- > 2016 - Lancement du projet de transfert et de reconstruction de l'EHPAD « Les Mûriers ».



« La solidarité c'est défendre la place de l'autre, quelle que soit la différence. »



Le service de portage de repas.



La navette sociale.

# Lieux de solidarité

## L'EHPAD « Les Mûriers » »

Construite en 1976, et rénovée en 2001, l'EHPAD « Les Mûriers » accueille 82 personnes âgées valides. Il leur est proposé un « autre chez soi » : un jardin, des chambres individuelles, des boîtes aux lettres personnelles, la liberté de recevoir, des animations et des soins. La médicalisation de la résidence-foyer évite les hospitalisations traumatisantes pour la personne et coûteuses pour la collectivité et les familles.

Son transfert au sud de la commune, dans le quartier intergénérationnel et connecté Euréka, est prévu en 2020.





## L'Épicerie sociale de Castelnau

1987 - Mise en place d'une distribution de produits alimentaires pour les personnes seules et familles en difficulté qui s'adresse aux bénéficiaires de l'action alimentaire. Elle est assurée par l'action alimentaire.

2005 - Ce dispositif d'action sociale fort est complété par l'épicerie sociale dans un local mis à disposition par la ville. Elles ont pour vocation de mieux répondre aux besoins des familles castelnaudoviennes en difficulté.

C'est avant tout un espace convivial où l'on peut trouver bon nombre de produits d'entretien et d'hygiène, dont le prix à payer représente 20% de leur valeur marchande.



## L'EHPAD « Via Domitia »

**2008** - Pour répondre aux besoins du vieillissement, la Commune crée un deuxième Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. Situé au nord de la commune, près du lycée Georges Pompidou, du CAT/ESAT et de la Voie Domitienne, d'où son nom : Via Domitia. Il accueille également une unité de personnes handicapées mentales vieillissantes.



2010 – L'EHPAD « Via Domitia » est inauguré par le Préfet de région Claude Baland, Pierrette Mienville, Premier Adjoint et Jean-Pierre Grand, sous le regard de Frédéric Lafforgue, Adjoint aux Travaux..

L'architecture du bâtiment développe plus de 3 600 m<sup>2</sup>, comprenant 48 chambres individuelles de 25 m<sup>2</sup> permettant d'accueillir des personnes handicapées mentales vieillissantes (moyenne d'âge 60 ans ; 14 résidents) et des personnes âgées dépendantes (moyenne d'âge 85 ans ; 34 résidents). La surveillance et les soins sont organisés avec un médecin coordonnateur, une équipe d'infirmières et auxiliaires de soins, des auxiliaires médico-sociaux. Ce projet de soin s'appuie sur le savoir-faire et le savoir-être du service médical de l'EHPAD « Les Mûriers ».



Bâtiment conçu par les architectes Robert Piteau et Serge Debladis.



## Pôle médico-social

### 2011 - Centre Bourgès

Ce centre de rééducation géré par Oc Santé, qui a ouvert ses portes en mars 2011, après avoir obtenu son transfert de Lamalou-les-Bains, dispose, en hospitalisation complète, de 86 lits et propose également un service d'hospitalisation à temps partiel de 25 places.

Les pathologies prises en charge sont centrées sur la rééducation neurologique prenant en charge des pathologies aiguës ou chroniques.

### 2003 - La Maison Perce-Neige

La maison d'accueil spécialisée Perce-Neige, association reconnue d'utilité publique, créée en 1966, à l'initiative de Lino Ventura, gère l'hébergement, la surveillance médicale et l'accompagnement de résidents adultes polyhandicapés.

### 1984 - Clinique du Mas de Rochet

Gérée par l'UGECAM, cette clinique de médecine générale et soins de suite est spécialisée en onco-hématologie et en gériatrie.

### 1992 - Le CRIP - Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle

Réservé aux personnes reconnues en qualité de travailleurs handicapés par les Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), a pour mission de dispenser une formation qualifiante en vue de leur insertion ou réinsertion professionnelle, soit vers un milieu de travail ordinaire, soit vers le milieu protégé.

L'accompagnement médico-psycho-social des stagiaires est assuré par une équipe pluridisciplinaire.

Une volonté politique affirmée a permis, et permet encore, le développement d'un important pôle autour de la santé, du vieillissement et du handicap à Castelnau.

#### 1990 - Les Jardins de Sophia

Premier centre géronto-psychiatrique privé, les Jardins de Sophia accueillent, depuis plus de 20 ans, 80 patients atteints de pathologies neuro-dégénératives et de la maladie d'Alzheimer en particulier, en hospitalisation complète ou de jour.

#### 1994 - Centre Maguelone

Ce centre de rééducation polyvalente accueille 68 patients relevant de rééducation après chirurgie prothétique (hanche et genou), de traumatologie des membres inférieurs et la chirurgie ligamentaire du genou, de reprises chirurgicales complexes et de rééducation après chirurgie rachidienne.

#### Polyclinique du Parc

La Clinique du Parc, créée en 1967, a connu de multiples évolutions depuis 1983. Cet établissement médico-chirurgical privé est situé aux abords du Parc Monplaisir, le long des rives du Lez.

En cours d'extension sur plus de 20 000 m<sup>2</sup>, elle accueille près d'une centaine de médecins et chirurgiens spécialisés assurant une prise en charge globale et pluridisciplinaire (urgences, réanimation, hématologie, chirurgie du rachis, oncologie, addictologie...).

Un laboratoire d'analyse biomédicale et un pôle d'imagerie médicale viennent compléter cette offre.



#### Centre d'hémodialyse NephroCare

2008 - Le centre d'hémodialyse NephroCare s'installe en bordure du Lez et du Parc Monplaisir sur le site de la Clinique du Parc.

La collaboration étroite entre les équipes des deux établissements permet une prise en charge sécurisée, globale et personnalisée. Deux salles de dialyse pouvant accueillir jusqu'à 48 patients par séance, une unité vacanciers et des boxes d'isolement font de cette implantation à Castelnau-le-Lez une référence régionale.



#### ESAT (Établissement et de Service d'Aide par le Travail) « L'Envol »

Ouvert en 1981, cet établissement accueille 195 personnes reconnues travailleurs handicapés.

Activités : entretien, transformation ou création d'espaces verts, brochage, encartage, façonnage, conditionnement, déconditionnement, blanchisserie.





# Lieux de culture et de vie associative



Avec Le Kiasma, le patrimoine communal s'enrichit d'un superbe équipement public polyvalent porteur des ambitions de la qualité de vie à Castelnaud.

CHANT & MUSIQUE CLASSIQUE

**LES MUSICALES DE CASTELNAU-LE-LEZ**

**FESTIVAL 2005**

du 12 au 15 mai

Le Service Culture de la Ville organise les 3<sup>èmes</sup> "Musicales"  
FESTIVAL DE MUSIQUE ET CHANT - DU 12 AU 15 MAI 2005 - A L'EGLISE SAINT JEAN BAPTISTE ET A L'ESPACE RENCONTRES

<b>Vendredi 12 mai 20h</b> ESPACE RENCONTRES <b>IMPROMPTU</b> Après BREVETONNE, soprano Hélène MARTEL, piano Bastien - Marais - Pauline - Hélène - Schwanne	<b>Vendredi 12 mai 20h</b> ESPACE RENCONTRES <b>QUATUOR A CORDES</b> Alexandre BENDERSKI, Alexandre KAPCHEN, violons Gerasim FRIEDIN, alto - Alexandre IMITCHEV, violoncelle Eric SCHWIGEL, contre basse Hélène - Yvanka - Bouchéria - Chantalouk
<b>Samedi 13 mai 20h</b> ESPACE SAINT JEAN BAPTISTE <b>LE TRIO ZEPHYR</b> ( trio à cordes et voix ) Delphine CHOMER, violon, alto Marlene FRIEDEN, violoncelle, mezzo soprano Claire MENGET, violoncelle, soprano	<b>Samedi 13 mai 20h</b> ESPACE RENCONTRES <b>CRESCENDO</b> Concert lyrique - Cyril ROYER, baryton Yvanka FRIEDEN, soprano - Audrey MONTEZEL, piano Trio de voix - Don Carlo de York - Tonia de Pasticci - Trio de Piano

**LES MUSICALES PRATIQUES**  
12h à 14h  
à 4 € par place  
à 2 € pour les moins de 12 ans  
à 1 € pour les moins de 6 ans  
à 0,50 € pour les moins de 3 ans  
à 0,25 € pour les moins de 2 ans  
à 0,125 € pour les moins de 1 an  
à 0,0625 € pour les moins de 6 mois  
à 0,03125 € pour les moins de 3 mois  
à 0,015625 € pour les moins de 15 jours

**PARC FESTIVAL**  
14h à 18h  
à 4 € par place  
à 2 € pour les moins de 12 ans  
à 1 € pour les moins de 6 ans  
à 0,50 € pour les moins de 3 ans  
à 0,25 € pour les moins de 2 ans  
à 0,125 € pour les moins de 1 an  
à 0,0625 € pour les moins de 6 mois  
à 0,03125 € pour les moins de 3 mois  
à 0,015625 € pour les moins de 15 jours

**ABONNEMENTS Saison 2005-2006**  
à 10 € par place  
à 5 € pour les moins de 12 ans  
à 2,50 € pour les moins de 6 ans  
à 1,25 € pour les moins de 3 ans  
à 0,625 € pour les moins de 2 ans  
à 0,3125 € pour les moins de 1 an  
à 0,15625 € pour les moins de 6 mois  
à 0,078125 € pour les moins de 3 mois  
à 0,0390625 € pour les moins de 15 jours

**SAISON 2005-2006**  
à 10 € par place  
à 5 € pour les moins de 12 ans  
à 2,50 € pour les moins de 6 ans  
à 1,25 € pour les moins de 3 ans  
à 0,625 € pour les moins de 2 ans  
à 0,3125 € pour les moins de 1 an  
à 0,15625 € pour les moins de 6 mois  
à 0,078125 € pour les moins de 3 mois  
à 0,0390625 € pour les moins de 15 jours

**SAISON 2006-2007**  
à 10 € par place  
à 5 € pour les moins de 12 ans  
à 2,50 € pour les moins de 6 ans  
à 1,25 € pour les moins de 3 ans  
à 0,625 € pour les moins de 2 ans  
à 0,3125 € pour les moins de 1 an  
à 0,15625 € pour les moins de 6 mois  
à 0,078125 € pour les moins de 3 mois  
à 0,0390625 € pour les moins de 15 jours

**Les Nocturnales de MONPLAISIR**

Edition 2006

Parc Monplaisir  
(à proximité de la Clinique du Parc)

**Vendredi 21 Juillet**  
**GOSPEL SHAKERS**  
Gospel songs & Negro spirituals  
Leonard INGRATO - Ritz ANDRIANASOLO  
Samuel ZAROUKAN - Stéphen WERCK  
Marc GILET - Lionel MARTINEZ

**Samedi 22 Juillet**  
**MONTANT QUARTET**  
Jazz actuel teinté de groove et de swing  
Christophe MONTANT - Bernard RESSEGUIER  
Jean François ANGLÉS - Eric BERQUET

**Dimanche 23 Juillet**  
**CARAVAN QUARTET**  
Jazz manouche  
Robin ENSINA - Olivier LORANG  
Samuel STROUK - Mathias LEVY

**Vendredi 28 Juillet**  
**Philippe ANOTA**  
"Du classique au contemporain", spectacle de danse  
Philippe ANOTA, danseur étoile international  
Emilie LEMOINE, danseuse classique  
Andrée-Anne GARNIER, danseuse contemporaine

**CREA WATER**  
**RENAULT**  
**U**  
VILLE DE **Castelnau-le-Lez**  
www.castelnau-le-lez.fr

**POAT**

**JOURNÉES EURO-PÉENNES DU PATRIMOINE**

**15 & 16 SEPTEMBRE 2012**

**MOIS**

**PATRIMOINES CACHÉS**

**LES COMMENTAIRES**

**SAISON 17/18**  
ABONNEZ-VOUS !

**kiasma-agera.com**

**KIASMA**  
Castelnau-le-Lez

**Agora**  
Le Crès

THÉÂTRE  
CIRQUE  
MUSIQUE  
HUMOUR  
DANSE

Une programmation culturelle dynamique.

# Lieux de culture et de vie associative

## Une action culturelle diversifiée

**2000** - Jusqu'alors à l'initiative du tissu associatif, la Municipalité décide de développer une politique culturelle, notamment marquée par la création d'un Service culturel. Utilisant alors les structures à sa disposition, Espace Rencontres, église Saint Jean ou Saint Vincent, espaces naturels comme le Parc Monplaisir, la création du Kiasma en 2017 donne alors un espace d'une très grande qualité à la fois pour la vie culturelle castelnauvienne, mais aussi associative.

La politique culturelle structurée au cours de ces dernières années repose sur cinq principes clefs que la préservation de la culture locale et de l'histoire communale, la sauvegarde du patrimoine castelnavien, l'accès le plus large à la population et notamment aux plus jeunes, le soutien matériel et financier aux associations culturelles et la volonté de s'appuyer sur l'ensemble des acteurs locaux et plus largement du territoire du grand Montpellier.

## À Castelnau, une vie associative dense et active

**1983-2017** - Un soutien financier, matériel, administratif puissant, une mise en place de la charte de la vie associative, un renforcement de leur visibilité au travers du Forum des Associations, du portail dédié... les moyens ont été constamment renouvelés et amplifiés en fonction des possibilités de la ville.

Au niveau européen, la Municipalité a renforcé les liens avec nos villes jumelles Plankstadt en Allemagne (jumelée en 1981) et Argenta en Italie (jumelée en 2003).

# Le Kiasma

L'Espace Rencontres, ancien foyer municipal construit en 1974, rénové et agrandi en 1987 (architecte Alain Marquès) a laissé la place au complexe polyvalent Le Kiasma.



2015 – Les travaux de démolition de l'Espace Rencontres débutent pour laisser place à la construction du Kiasma.

## LE KIASMA

Situé au cœur du **centre-ville**, à proximité des écoles Mario Roustan et Rose de France, de la Maison de l'Enfance, de l'Hôtel de Ville, de la place du Marché, de la Médiathèque, à quelques pas de la station de tramway « Clairval »... cet équipement municipal est le point d'orgue de l'opération de requalification du centre-ville.

Le Kiasma concentre la nécessité d'allier un **espace polyvalent** ouvert à tous, et un **espace culturel** pouvant accueillir et produire des spectacles de qualité.



24 juin 2017 – Inauguration du Kiasma.



L'Auditorium Maurice Ravel.



L'Espace Lagoya à usage polyvalent.

- Le Kiasma, un bâtiment de plus de 2200 m<sup>2</sup>.
- L'Espace Lagoya de 488 m<sup>2</sup> pouvant accueillir jusqu'à 1000 personnes, totalement équipé (stockage, vestiaires, sanitaires, restauration, vidéoprojection...).
- L'Auditorium Maurice Ravel de 629 m<sup>2</sup> d'une capacité de 336 places garantissant aux futurs spectateurs une excellente vision et audition, avec, entre autres, scène, gradins, coulisse et régie.
- La Salle Paganini, un lieu de réunion pouvant accueillir 80 personnes.

> Architecte : Emmanuel NEBOUT.

## Médiathèque métropolitaine Aimé Césaire



2015 – Démolition de la Médiathèque Aimé Césaire, devenue métropolitaine, pour permettre la construction d'un bâtiment moderne.

- 1990** - La bibliothèque municipale, gérée par l'association Média'Cast et animée par une équipe de bénévoles compétents et amoureux du livre, se situait alors dans les locaux de l'ancienne Mairie. Élément important de la vie culturelle, elle couvrait alors les besoins de lecture des Castelnaudariens.
- 1998** - Son succès croissant au-delà des usagers de Castelnaudary a rapidement démontré le besoin d'un espace plus grand. De nouveaux locaux lui sont affectés, au premier étage de l'ancienne école allée Rose de France désaffectée. Elle devient ainsi une médiathèque.
- 2004** - Face à la diversité et la complexité des métiers du livre et autres supports, la Ville municipalise la gestion de la médiathèque et y affecte du personnel tandis que Média'Cast concentre son action sur l'animation.
- 2008** - Le Conseil municipal décide de lui donner le nom d'Aimé Césaire.
- 2009** - L'évolution des compétences des collectivités acte son transfert à l'Agglomération de Montpellier avec comme engagement la reconstruction du bâtiment.
- 2015** - L'Agglomération/Métropole acte la reconstruction de la Médiathèque et la démolition du bâtiment dans l'été.
- 2017** - Début des travaux de reconstruction avec une inauguration prévue au printemps 2018.



Ce bâtiment de 1183 m<sup>2</sup> s'étend sur deux étages avec des jardins suspendus côté sud.

Un jardin et un parvis donneront sur la place de l'Europe. Le bâtiment sera orné d'un bas-relief de l'artiste cressoise Nella Duvert-Buscot, en hommage à Aimé Césaire, poète et homme politique martiniquais (1913-2008).

La médiathèque proposera, dès son ouverture, 25 000 documents empruntables grâce à deux automates. Elle sera équipée d'une boîte de retour accessible depuis l'extérieur 24h/24. Une salle de projection et une autre équipée de sept postes informatiques compléteront l'offre de ce nouvel établissement.



La future médiathèque Aimé Césaire, projet du Cabinet d'architecture FGA, François GUIBERT

## Espace culturel Pierre Fournel



**2011** - La Ville achète et rénove cette maison blottie au cœur du vieux village de ce côté de la vallée du Lez si bien illustrée depuis l'autre rive par Frédéric Bazille. Dans cet écrin de calme et de verdure est installé le Service culturel de la Ville. Le nom de Pierre Fournel, artiste peintre castelnavien de renommée internationale, lui est donné.

En plein centre historique, au pied d'un vestige de l'enceinte du château de Castelnaud, cette adresse est un lieu de rencontres artistiques, concerts et expositions, mais aussi de détente dans un jardin rénové et sécurisé, ouvert au public.



Le jardin accueillant du public lors d'un concert.



Porte traditionnelle ouvrant sur le jardin.



Jardin de la Maison des Arts.

# Maison des Arts Jeannine Napoléon

**1990** - Située dans un cadre de verdure exceptionnel, la Maison des Arts accueille depuis plus de 25 ans, tous les passionnés d'art.



Une villa imprégnée du calme et du charme du quartier Substantion.

Animés par une équipe de professionnels, diplômés des Beaux-Arts, ou artistes reconnus, les différents ateliers proposent de vous initier ou d'approfondir vos connaissances dans les domaines de la peinture, de la sculpture, des arts décoratifs, de l'initiation aux arts plastiques...

En 2012, la Ville a voulu rendre hommage à Jeannine Napoléon en associant son nom à la Maison des Arts dont elle a été la première occupante en 1990. En 1983, Jeannine Napoléon avait créé à la MJC l'association « Les peintres de Castelnaud », jusqu'au jour de juin 1990 où la mairie lui a proposé la demeure de la famille Chetard dont elle venait de se rendre acquéreur, située au n°15 chemin de Substantion, baptisée pour la circonstance « Maison des Arts ».

# Préservation du patrimoine

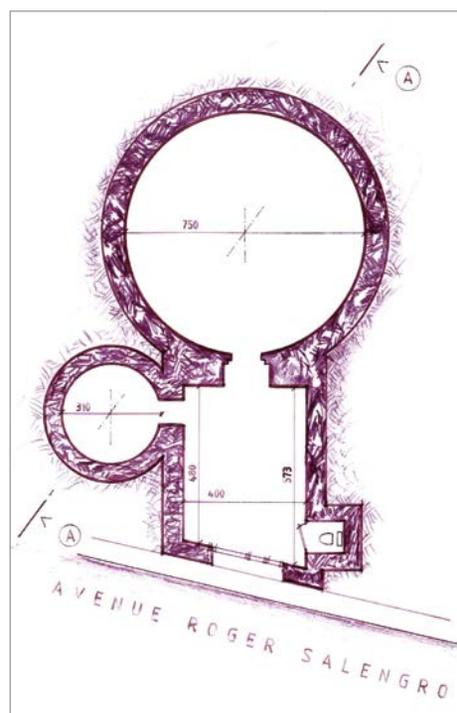
## Espace « La Glacière »

**2004** - Lieu méconnu du patrimoine castelnavien, La Glacière servait, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, à stocker les glaces descendues à dos de mules du Mont Aigoual. Véritable igloo en pierre de Castries, creusé dans le tuf, sa première mention remonte à 1729. Locataire, la Commune l'a rénové dans les règles de l'art, et en a fait un Espace d'Information Environnement sur le Plan Climat Énergie Territorial et les questions de Développement Durable.

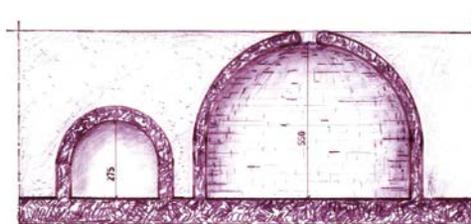
*Inscrite au titre des Monuments Historiques le 19 août 2010.*



Une exposition au sein de La Glacière.



Plan (ci-dessus) et coupe (ci-dessous)  
de La Glacière.



# Clos des Verdures

**2014** - La Ville a acquis cette propriété située au cœur du vieux Castelnaud.

Cette maison de caractère, de style chalet Napoléon III du XIX<sup>ème</sup> siècle, est implantée dans un parc arboré de 1709 m<sup>2</sup>. Il s'agit pour la ville de protéger son patrimoine. Un projet d'aménagement est à l'étude.



Une acquisition qui protège un lieu d'exception pour une prochaine ouverture au public.

## Musée de la Résistance et de la Déportation

**1988-1990** - Le Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation se concentre toujours davantage plus sur son devoir de mémoire. Son existence se poursuit avec le soutien de l'ensemble des associations de Déportés-Résistants du Département, de la Ville de Castelnau, du Conseil Général et du Conseil Régional. À l'issue du Congrès de la Résistance et de la Déportation le 14 mai 1988 au Centre André Malraux, la Ville a mis à la disposition des acteurs de la Résistance et des victimes de la Déportation des locaux communaux (une partie de l'ancienne mairie) qui abritera le futur Musée de la Résistance et de la Déportation. Inauguré le 15 décembre 1990, le Centre Régional d'Histoire de la Résistance porte depuis le 18 octobre 2014 le nom du Général Véran Cambon de Lavalette, résistant et déporté.

Exposition retraçant les différentes étapes de l'histoire de la Résistance.



Dévoilement de la plaque dénommant le centre « Véran Cambon de Lavalette ».



Le Musée de la Résistance place de la Liberté, tout un symbole.



Espace dédié à la Déportation.



L'armement des résistants.

## Maison des Jeunes et de la Culture Centre André Malraux



L'Association Castelnauienne pour la Jeunesse, la Culture, les Loisirs et les Sports (A.C.J.C.L.S.) héritière du F.L.E.P. (Foyer Laïque d'Éducation Populaire) occupa dès sa fondation en 1970 les locaux créés en 1969 par l'ancien Maire, Jean Fournier.

En 1978, Pierre Varray, Maire de 1978 à 1983, et le Conseil municipal décident d'agrandir les locaux du Centre d'Animation. Inaugurés en 1983, ils sont alors baptisés «Maison des Jeunes et de la Culture - Centre André Malraux».

Cette institution compte actuellement plusieurs milliers d'adhérents et propose plus d'une centaine d'activités sportives, musicales, culturelles, mais aussi une programmation culturelle soutenue (exposition, conférences, thématiques...). Castelnau-le-Lez est une des rares villes de France à soutenir aussi fortement une MJC.

Sculpture de Guy Taburiaux.



## Espace Les Chênes

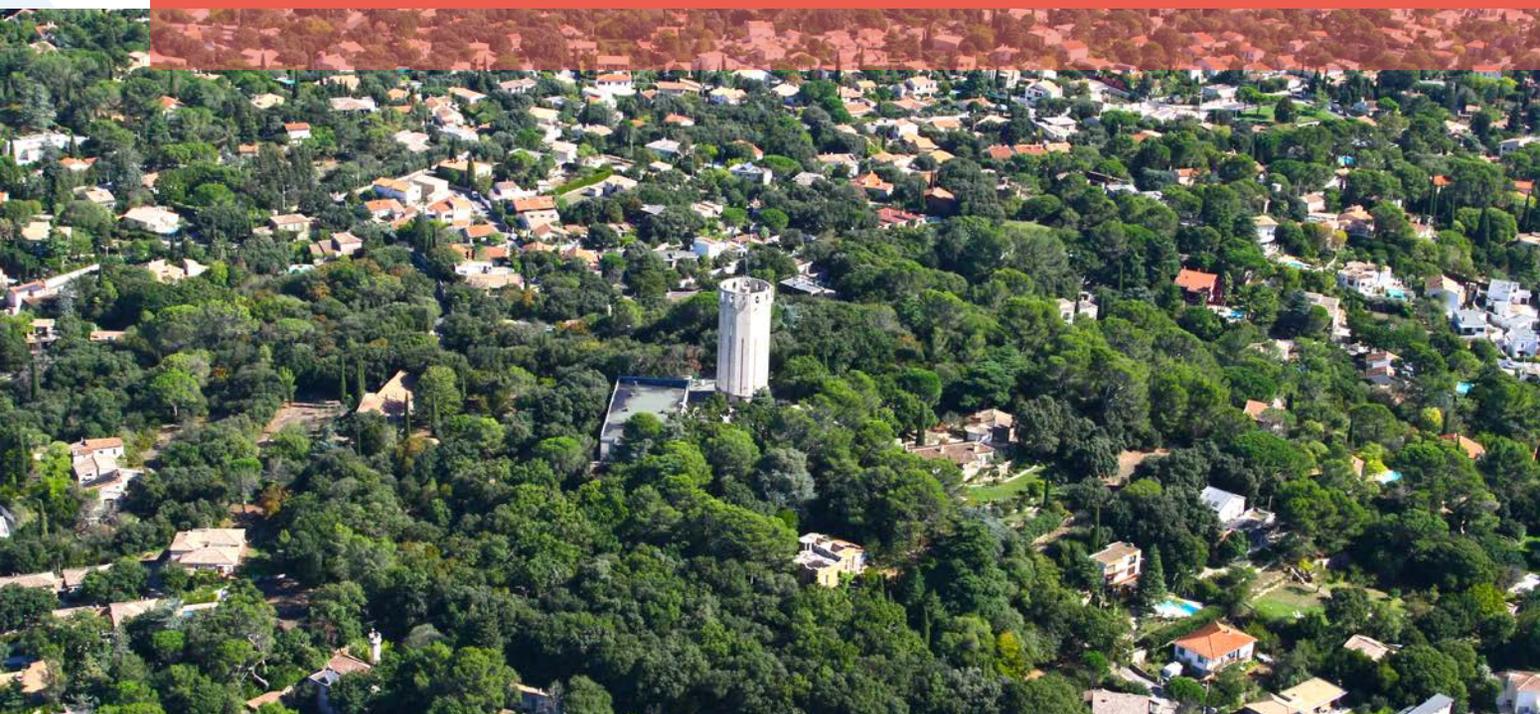
**2009** - Cet espace associatif existe depuis la fermeture de l'école des Chênes. Bureau de vote lors des élections, lieu de convergence mis à disposition de huit associations culturelles, caritative, de loisirs, d'anciens combattants...





# Lieux de vie, lieux préservés

La préservation de son environnement et de ses espaces boisés fait de Castelnau une ville verte.



Vue aérienne des espaces boisés autour du château d'eau, acquis et entretenus par la ville.



# Lieux de vie, lieux préservés

*« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents,  
nous l'empruntons à nos enfants. »*

Antoine de Saint-Exupéry

« Le plus grand ouvrier de la nature est le temps. » Cette paraphrase magistrale de Buffon illustre combien le temps est nécessaire pour concilier l'inconciliable, l'Homme et la nature. Une cité ne se pense guère autrement. Il faut du temps, des générations d'hommes pour la construire dans l'objectif de refaire sans cesse sa jeunesse, afin qu'elle demeure active et féconde.

Notre ville nous ressemble. Elle est ce que nous en faisons. Nos responsabilités sont immenses vis-à-vis des générations à venir. La préservation de l'environnement n'est pas une des moindres valeurs à défendre...

Alors qu'il se dégradait, l'environnement a acquis pour notre génération une valeur de bien commun universel. L'ONU rappelle dans son rapport GEO-4 que sa dégradation « compromet le développement et menace les progrès futurs en matière de développement » (...) et « menace également tous les aspects du bien-être humain ».

Les questions écologiques sont des problèmes saillants et essentiels. La qualité de l'environnement n'est plus perçue comme un luxe dans un contexte où sa dégradation est de plus en plus reconnue comme une menace directe sur la santé et le bien-être de l'humanité. Il devient essentiel d'en être pleinement conscient. Notre Ville n'est pas restée insensible à un tel enjeu.

Castelnau-le-Lez s'est engagée dans ce combat et de nombreuses mesures prises y contribuent. La qualité de vie, la préservation de son patrimoine vert demeurent une préoccupation de tous les instants.

Les pages qui suivent en portent le témoignage...

# Environnement et actions

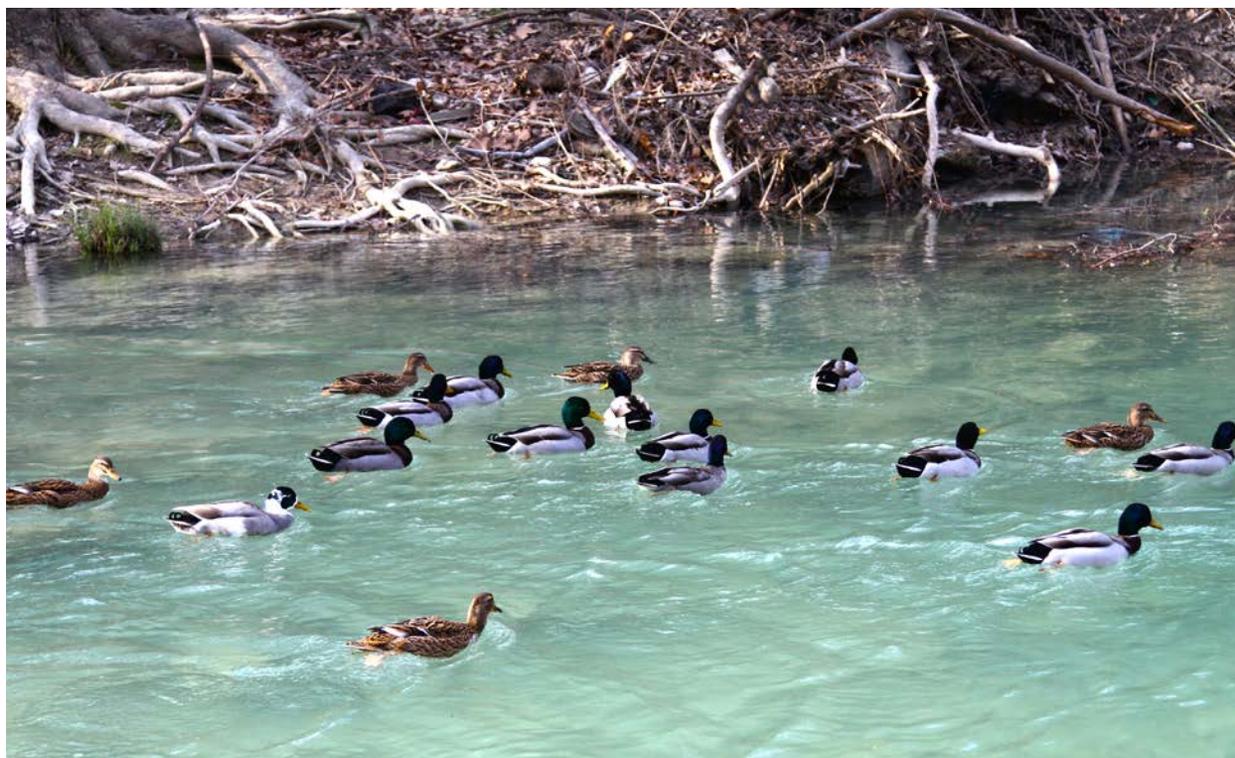
**2009** - La Ville signe la Convention des Maires et s'engage à atteindre l'objectif des « 3 x 20 ».

Castelnaud élabore son Plan Climat Énergie Territorial (PCET). Ce plan impose des actions pour atténuer les émissions des gaz à effet de serre, les causes du changement climatique constaté.

La Ville a souhaité associer le plus grand nombre de ses concitoyens à l'élaboration de ce Plan Climat Énergie Territorial, favoriser un échange et une mobilisation concertée de tous les

acteurs de son territoire pour définir un ambitieux plan d'actions.

**20 mars 2013** - **119 actions sont adoptées** par le Conseil municipal. Certaines relèvent directement de la responsabilité de la ville : son patrimoine, ses services. D'autres consistent à motiver et réaliser un développement durable de son territoire. Enfin, des mesures visent à informer, sensibiliser et soutenir les projets environnementaux des habitants des acteurs économiques et associatifs.



Une dizaine d'années a été nécessaire pour tarir les rejets d'effluents sauvages depuis les deux rives du fleuve et ainsi améliorer la qualité de l'eau du Lez.



Castelnaud, la vallée du Lez et son centre historique.

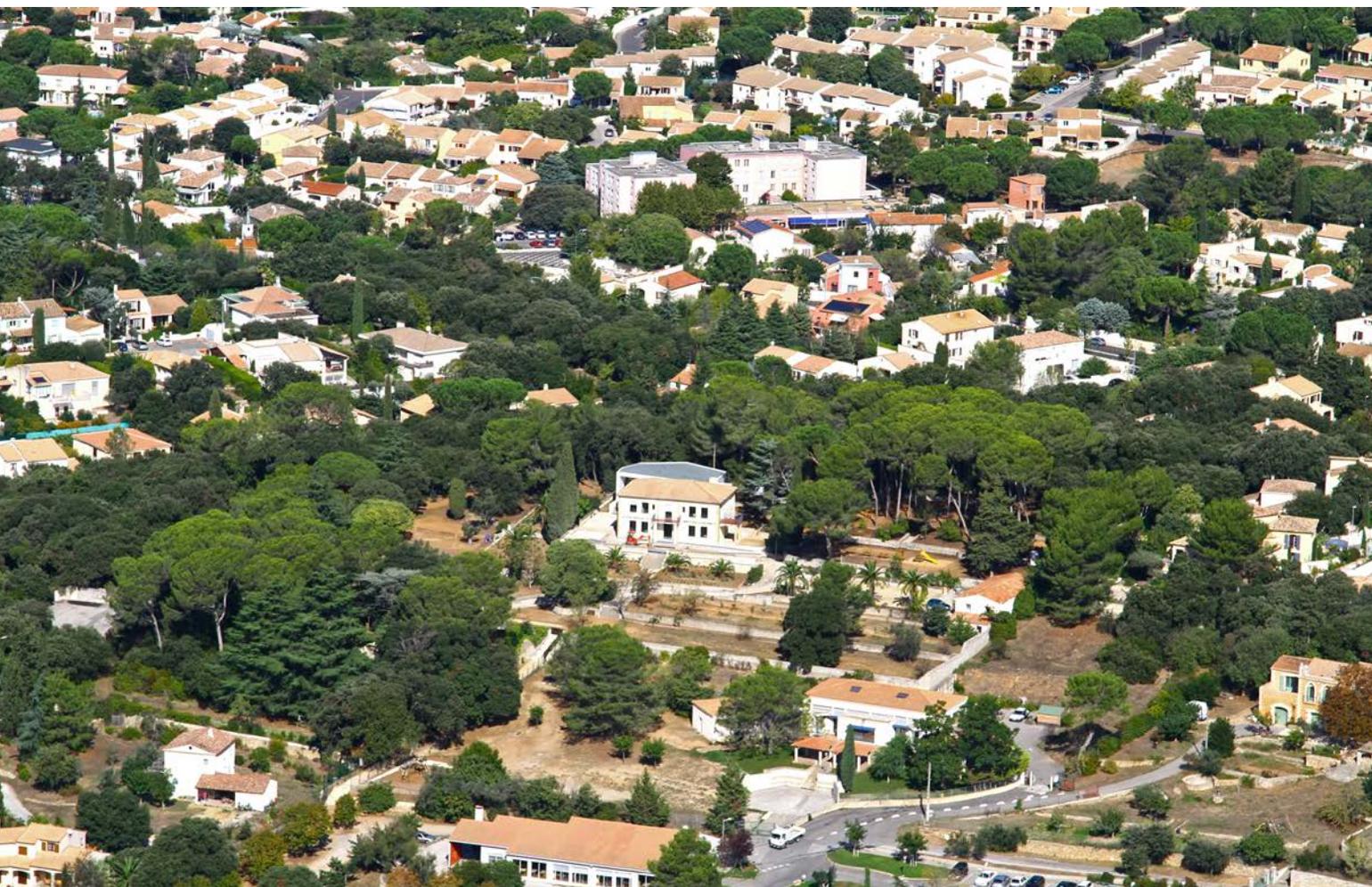
**2003-2009** - La Ville a :

- Signé la Convention des Maires.
- Élaboré son Plan Énergie Territorial (obligatoire seulement pour les villes de plus de 50 000 habitants).
- Réduit l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts.
- Installé des réducteurs de débits d'eau sur toutes les installations communales.
- Maîtrisé les consommations d'éclairage public en installant des réducteurs de tension.
- Favorisé réglementairement l'accueil d'équipements pour les énergies renouvelables, l'eau chaude et sanitaire, le photovoltaïque.
- Décidé la création d'écoquartiers comme à Caylus et au Mas de Rochet.
- Mis en œuvre le schéma de déplacements doux et développé les pistes cyclables lorsque c'est techniquement réalisable.
- Sensibilisé la population aux éco-gestes.
- Appliqué de façon drastique le règlement local de publicité, adopté en 2003, permettant de rénover le paysage urbain en réduisant les dispositifs publicitaires.

# Parcs et jardins

## Castelnau, ville boisée

Depuis de nombreuses années la Ville poursuit une politique d'acquisition et de création d'espaces verts ouverts à tous. Elle entretient plus de **80 hectares d'espaces verts publics** dans le cadre d'un plan de gestion en collaboration avec l'ONF.



Le Grand Parc Laporte, un parc ouvert et préservé, accueille des services municipaux et la salle des mariages. Son parcours nature et ses espaces de jeux en font un lieu de convivialité.

De nombreuses acquisitions foncières par la ville ont permis de protéger les espaces naturels boisés en les intégrant dans le domaine public municipal.

**1987-1998** - Les parcs du château d'eau, **Miradou puis Desmont** sont acquis par la Ville. Ils entourent majestueusement la colline du château. Les services de la Ville et l'ONF les entretiennent régulièrement.

**2011** - Le **square Fournel**, au cœur du centre historique, ouvre ses portes.

**2013** - Les **squares Vert Parc et Menassier** sont ouverts au public.

**2013** - La Ville a acheté et ouvert au public un parc de trois hectares, **le Grand Parc Laporte**, en plein cœur de ville.

### Maintien des grands paysages naturels

La « coulée » du vallon de **Courtarelle** est sacralisée par le PLU voté en 2007. Espace naturel et agricole valorisé par les superbes pinèdes du bois de Caylus protégées en tant qu'espaces boisés classés (EBC), cette zone est une valeur paysagère forte de Castelnaud.

**Le Parc Monplaisir**, bien commun des Castelnaudviens, jouit lui aussi d'un entretien et d'une surveillance accrues, de même que les eaux du Lez qui le bordent.

**Les berges du Lez** castelnaudvien, sont l'objet de toutes les attentions. Souvent privées, elles sont achetées dès que possible, avec l'objectif de les rendre accessibles au public, en collaboration étroite avec le Syndicat d'Aménagement des Berges du Lez (Syble).

Toutes ces actions complètent plus de 30 ans de valorisation du patrimoine naturel de la commune qui a vu de nombreux espaces créés ou développés : place du Four à Chaux, square François Daumas, et bien d'autres.



Vue des bois du château d'eau et du Miradou acquis par la Ville.



Vue du bois de Caylus et de la coulée verte préservée.



Le Parc Monplaisir, lieu connu de tous les Castelnaudviens

## Déchetterie

**1991** - Le 16 novembre, l'inauguration de la déchetterie marque la fin de la décharge publique située au nord de la commune. Cofinancée par le District de Montpellier et le Conseil Général, seconde déchetterie de la Métropole, après celle de La Paillade, elle constitue une grande évolution et anticipe déjà les grandes politiques de tri sélectif et de recyclage menées depuis par les collectivités.

**2015** - Elle est entièrement reconfigurée et rénoverée pour en améliorer l'accès, la capacité d'accueil et agrandir les modalités de tri (papier, verre, textiles...).



2015 - La déchetterie métropolitaine entièrement rénoverée.



1983 - Entrée du site de la décharge publique, source de multiples nuisances.



1991 - Fermeture de la décharge publique et ouverture de la déchetterie.





# Grands aménagement et voiries

Aménager et équiper son territoire  
avec une vision et une volonté.



La ville a évolué depuis 1983 pour devenir une ville moderne et respectée.

# Grands aménagements et voiries

Qui a connu le Castelnau des années 80 perçoit le chemin parcouru, d'un village aux atouts perceptibles à une commune de bientôt 25 000 habitants, dotée des principaux axes structurants.

Jusqu'aux années 2000, elle s'est dotée d'équipements publics et privés, de réseaux d'eau potable et pluviale, et d'un maillage de voiries qui ont contribué à l'insérer au cœur d'un territoire plus large lui permettant d'appréhender ce nouveau millénaire sous les meilleurs auspices.

Du début des années 2000, jusqu'à nos jours, elle a poursuivi à un rythme soutenu son développement, intégrant l'arrivée du tramway en 2006 et l'achèvement de la Déviation Est de Montpellier (DEM) et du Boulevard Est de Liaison (BEL) sur son territoire.

L'ensemble des réalisations menées depuis plus de trente ans a toujours eu pour objectifs l'amélioration du quotidien des Castelnauiens et le développement maîtrisé de l'urbanisation de la commune.

Pour ce faire, la municipalité a utilisé les outils de planification que l'évolution institutionnelle et la décentralisation ont mis à sa disposition : SCOT, PLU, PLH... Sous ces signes parfois un peu barbares se cache un développement pensé, anticipé de notre territoire et de ses 1148 hectares. À cela s'ajoute tout ce qui a été réalisé en lien avec l'environnement et avec la participation des collectivités l'entourant, autres Villes de proximité, Communauté d'Agglomération puis Métropole.

Revenons sur les principales réalisations et dressons le panorama de ses trente-quatre années d'urbanisme municipal.



## Quelques chiffres :

- > 165 000 m<sup>2</sup> de voiries entretenues et/ou créées.
- > 90 hectares d'espaces naturels protégés.
- > 150 hectares de terre agricole.
- > 8 stations de tramway.



Rénover les voiries mais également les réseaux.



# La 2<sup>ème</sup> ligne de tramway



**Le 16 décembre 2006,**

après un demi-siècle d'absence, le tramway revient à Castelnau. Georges Frêche, président de la Communauté d'Agglomération, Hélène Mandroux, Maire de Montpellier, Jean-Pierre Grand, Député-Maire, inaugurent la 2<sup>ème</sup> ligne de tramway après deux années de travaux.

16 décembre 2006 – Inauguration de la deuxième ligne de tramway avec Georges Frêche.



CASTELNAU-LE-LEZ. — Place de la Mairie - Arrivée du Tram

Le tramway électrique a desservi le centre historique de Castelnaud de la fin XIX<sup>e</sup> s. à 1949.



2006 – Le tramway revient à Castelnaud, 55 ans après...

## Le Pont de la Concorde...

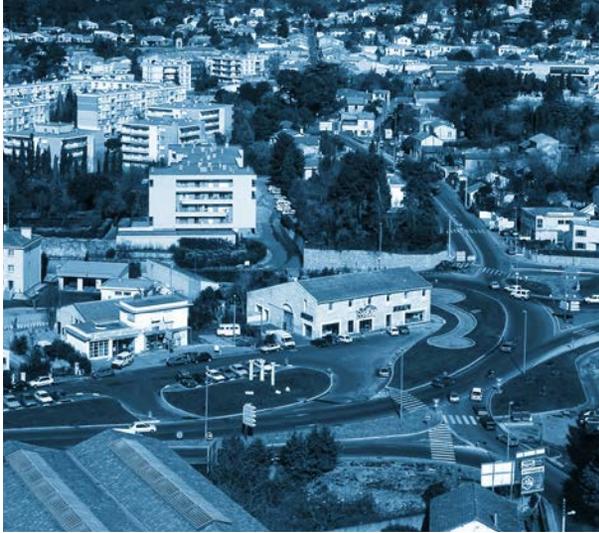
**2006** - Le pont submersible laissa la place au pont de la Concorde, un ouvrage de 72 mètres de long, comprenant deux tabliers indépendants sur huit piliers en béton. Ce pont redessine une véritable entrée de ville, supprime une zone inondable en empêchant la formation d'embâcles sous l'édifice qui culmine à 11 mètres. Sa réalisation a permis d'engager la restructuration de l'espace avec la réalisation d'une trémie (giratoire à dénivelé) et une nouvelle voirie vers la Pompignane.



Avant - Le pont submersible bien connu des Castelnaudviens. Ici lors d'une crue du Lez.



Après - De la trémie au Pont de la Concorde, et ses 11 mètres de haut, un nouveau lien vers Montpellier, mis en service le 21 juillet 2006.



Hier - Vue de la place Charles de Gaulle, au premier plan les anciens ateliers municipaux de Montpellier.



Aujourd'hui - Vue de la place Charles de Gaulle et de la station de tramway, en 2013.

# ...et la place Charles de Gaulle



La création de la station de tramway Charles de Gaulle a permis de réaliser sur la place éponyme, un projet global de réaménagement. Véritable entrée de ville, l'esplanade Charles de Gaulle remplace la friche industrielle avec les anciens bungalows et les bâtiments des ateliers municipaux de Montpellier.

Inaugurée le 18 juin 2009, longue de plus de 80 mètres par 27 de large, elle fait le lien avec la plateforme de tramway et constitue une véritable esplanade publique, bordée alors du premier projet du secteur, l'Étoile de Pragma. D'autres suivront, et dans un avenir proche, le Prado Concorde (cf. page 172) achèvera cet aménagement.

Demain - Un nouvel espace en devenir.

# L'avenue de l'Europe

L'arrivée du tramway, avenue de l'Europe et route de Nîmes, concentre sur plus de trois kilomètres, près de 45 projets immobiliers de taille, d'ambition et de style divers pour 2000 logements.

Pour relever ce pari, la Ville a mis en œuvre des partenariats importants avec les différents acteurs de la promotion, sous la coordination du cabinet Obras.

Elle constitue un projet moderne et humain, en respectant le triptyque logement privé, sociaux, primo accédant, ainsi que des bureaux et commerces.



L'avenue de l'Europe avant sa requalification, avec des friches industrielles, des bâtiments vétustes et une forêt de panneaux publicitaires.



La RN 113 devenue avenue de l'Europe a été métamorphosée par l'arrivée du tramway.

## L'avenue de l'Europe

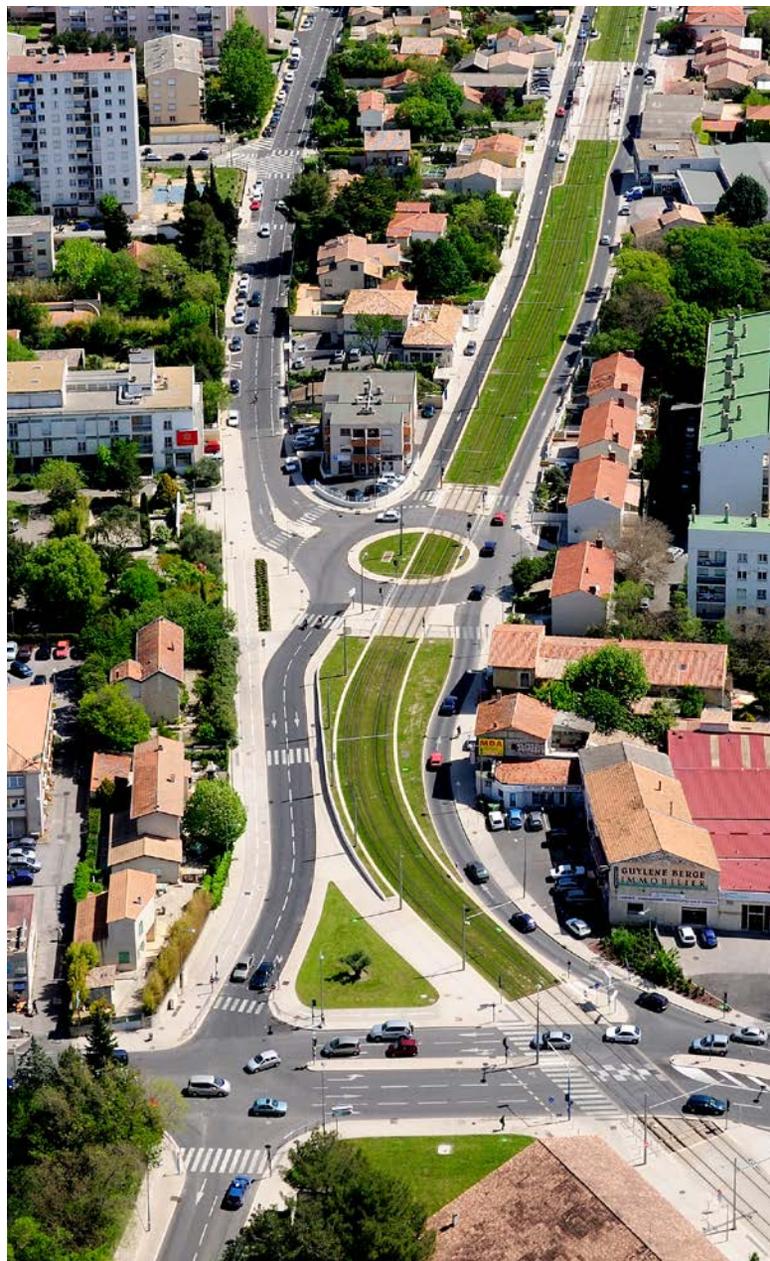
Cette avenue, doublée de la voie ferrée, représente une double barrière physique au sud de laquelle le secteur agricole parcouru de chemins de campagne (rue de la Vieille Poste, chemin du Pech Saint Peyre, chemin des Thermes) se distingue du secteur d'activités desservi par l'avenue Marcel Dassault, l'avenue de la Pompignane et le chemin du Mas de Rochet.

Son franchissement se fait en quatre points : avenue de la Pompignane, chemin du Pech Saint-Peyre, avenue Marcel Dassault et, à l'est, la DEM (Déviation Est de Montpellier).

La requalification de cette voirie est le support essentiel du développement des aménagements urbains qui la longent.



L'avenue de l'Europe est desservie par cinq stations de tramway.



La requalification de l'avenue de l'Europe rendue possible par l'arrivée du tramway, a permis de s'appuyer sur ce transport moderne et écologique pour bâtir un projet urbain ambitieux.

# La place de la Liberté

## Cœur du centre ancien



Lien entre les deux places, la rue Jules Ferry, rendue confortable aux piétons, irrigue le centre.

Objet de beaucoup d'attention, la place du vieux village, place de la Liberté a connu deux importantes opérations de rénovation.

Dès les années 80, entièrement rénovée, pavée à l'ancienne, dotée d'une fontaine, plantée d'oliviers, de trottoirs larges et adaptés, elle sera inaugurée en janvier 1989 [architecte Alain Marquès]. Ce secteur s'enrichira également d'un parking, celui du 18 Juin, derrière le poste de police municipale et verra son réseau de gaz et d'électricité entièrement refait.

Depuis 1998, une opération baptisée Opération façades coordonnée par un architecte conseil, a aidé de nombreux Castelnaudais du centre en subventionnant la rénovation des façades de leurs habitations contribuant à redonner tout son lustre au patrimoine local.

Avec le temps, l'évolution de la commune, la Municipalité décide de la repenser entièrement en la liant fortement avec une place qui connaît, elle aussi, de grandes évolutions, la place de l'Europe, ancienne place Joseph Doumergue.

Conception : N+B architectes



1982 – Un aménagement sommaire.



1989 – Les travaux de réaménagement lui donnent l'apparence d'une véritable place.



2012 – La place de la Liberté, inaugurée le 8 mai 2012, dans un projet global de restructuration et de redynamisation du centre.

## La place de l'Europe



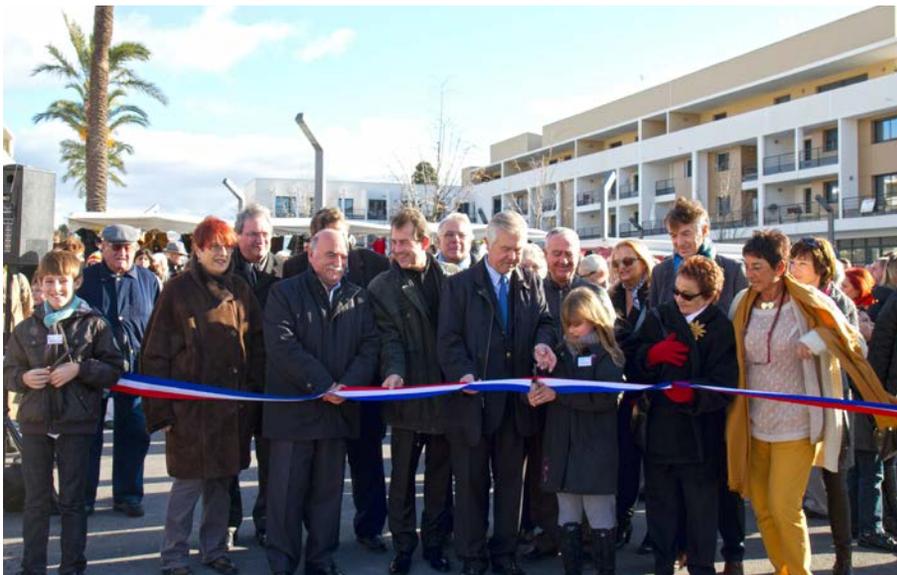
**2011** - L'inauguration de la place de l'Europe - place du Marché, marque la politique de revitalisation du centre-ville avec l'arrivée de nouveaux résidents, un espace fonctionnel dédié au marché, d'un parking couvert et d'un nombre plus important de commerces sédentaires.

La volonté municipale de maintenir et de créer dans le périmètre du centre ancien des équipements et services publics contribue à son attractivité.

Établissements scolaires, Maison de l'enfance, médiathèque, jardins d'enfants, Kiasma, services municipaux, Poste, CCAS et Police municipale maintiennent une vie de village dans une cité devenue ville.



Avant, une autre époque...



2011 – Inauguration, le 17 décembre, d'une place moderne et conçue pour accueillir le marché de plein air.



## De l'avenue Mas de Rochet...

Toujours avec la volonté de favoriser la circulation de transit vers le sud, entre la place Charles de Gaulle et le rond-point Benjamin Franklin à Montpellier, la Communauté d'Agglomération a élargi l'avenue Mas de Rochet en 2006.

L'Agglomération de Montpellier, en collaboration avec Réseaux Ferrés de France (RFF), ont réalisé une prouesse technique en mai 2009, en créant un nouveau pont-rail pour remplacer l'ancien pont SNCF au niveau des pépinières Amarger qui constituait un mémorable goulot d'étranglement.

En février 2011, l'avenue Mas de Rochet, fut baptisée avenue Georges Frêche, du nom du président de Montpellier Agglomération disparu l'année précédente.

Ce projet opère le raccordement depuis l'entrée de ville sur les berges du Lez, la station Charles de Gaulle, l'avenue de la Pompignane vers le chemin du Mas de Rochet, le rond-point Benjamin Franklin, puis l'avenue Becquerel.

Son aménagement en trois ronds-points, le premier dans le secteur de l'allée des Lacs, le deuxième au droit de la Clinique du Mas de Rochet et le dernier à l'intersection du boulevard et de la rue de Salaison, régule le trafic.

Le profil de cette voie est variable avec une dominante de profil en deux fois une voie sur le territoire castelnaudien, et de deux fois deux voies dans sa partie montpelliéraine et au raccordement sur la voirie desservant le site de Charles de Gaulle.



1983 – Le pont de SNCF avant les travaux.

# ...à l'avenue Georges Frêche

10 février 2011 – Moment émouvant, avec le baptême de l'avenue Georges Frêche, en présence de son épouse, Claudine Frêche et de Jean-Pierre Mourre, Président d'Agglomération et de Jean-Pierre Grand, Député-Maire,



2006-2011 – Le pont SNCF après travaux, une avenue du XXI<sup>e</sup> siècle.

## Boulevard Est de Liaison de Liaison

**2006** - Le Boulevard Est de Liaison (BEL), ouvert à la circulation en septembre, est une nouvelle route de circulation automobile à double sens entre la D65 et la D613 en parallèle à la deuxième ligne de tramway sur les communes de Castelnau-le-Lez et du Crès. Long de 1,9 km, il a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental de l'Hérault.

Il partage avec la deuxième ligne de tramway une piste cyclable et des cheminements piétons entre l'Aube Rouge et le lycée Georges Pompidou. La passerelle piétonne Julien Quet, commune aux deux opérations, enjambe le BEL à hauteur du Collège du Crès et permet de rejoindre la station de tramway Via Domitia.



Vue de la passerelle baptisée en septembre 2017, « Passerelle Julien Quet », ancien Maire du Crès, elle relie la station de tramway du Devois à Castelnau vers le collège La Domitienne au Crès.

L'infrastructure est traitée avec des caractéristiques de boulevard urbain. Son profil correspond aux futures évolutions du trafic grâce à une plateforme deux fois une voie de sept mètres, et deux trottoirs. Le projet prend en compte la protection acoustique des riverains grâce à une limitation des vitesses, un traitement de sol spécifique, l'aménagement de buttes acoustiques et un traitement paysager de type « garrigue » composé d'essences locales variées.



2003 – Vue aérienne, à gauche Castelnaud, à droite Le Crès, avant la réalisation du BEL.



2006 – Après la construction du BEL.

# Déviatisation Est de Montpellier



2009 – Inauguration du second tronçon principalement sur le territoire de Castelnaud reliant la route de Nîmes (Aube Rouge) au boulevard Philippe Lamour. Marie-Thérèse Bruguière, Sénatrice, Maire de Saint-Aunès, Pierre Bonnal, Maire du Crès, Frédéric Lafforgue, Conseiller Général, Hélène Mandroux, Maire de Montpellier, Georges Frèche, Président du Conseil Régional, André Vézinhet, président du Conseil général, Claude Baland, préfet de région, Jean-Pierre Grand Député-Maire de Castelnaud et Jean-Marcel Castet, Conseiller général et Maire de Jacou coupent le ruban inaugural.



En prolongement du boulevard Est de liaison, la Déviation Est de Montpellier (maîtrise d'ouvrage de l'État transférée au Conseil Départemental de l'Hérault), a pour mission de raccorder la RN 113 à l'autoroute A9.

Le projet de la DEM tend à organiser un bouclage des infrastructures de l'agglomération dans la continuité du projet de boulevard urbain de contournement Est. Il prolonge cet axe vers la rue de la Vieille Poste et au-delà, vers l'A9.

Cette déviation participe à une logique de contournement qui tend à alléger la circulation sur la RN 113 (de près d'un tiers).

L'infrastructure réalisée est une deux fois deux voies séparée par un terre-plein central, d'une longueur de 1000 mètres environ, jusqu'à la rue de la Vieille Poste. Les échanges s'opèrent par deux carrefours giratoires implantés aux intersections de la RN 113 et de la rue de la Vieille Poste.

La voie ferrée est franchie par un premier ouvrage d'art. Un second passage supérieur assure la continuité du chemin des Grès et une transparence fonctionnelle entre les communes de Castelnau-le-Lez et Le Crès. Des voies ont été recrées de part et d'autre de l'ouvrage pour restaurer les dessertes locales et agricoles et également assurer les circulations cyclables.

La seconde phase devrait prochainement relier le rond-point Philippe Lamour à l'A709, devenue boulevard urbain.

## Boulevard Philippe Lamour

**2005** - Afin de satisfaire les besoins de desserte du Sud-Est de l'agglomération, notamment des zones d'activités tertiaires actuelles et futures (Parc du Millénaire, Castelnau 2000, Eurêka, Domaine de Verchant), la Communauté d'Agglomération de Montpellier a aménagé le chemin de la Vieille Poste en boulevard urbain. Cet ouvrage, en deux fois une voie, intègre un traitement favorisant la circulation douce (deux roues et piétons), et son emprise permet un traitement environnemental valorisant les espaces traversés.

Il permet de relier le rond-point Benjamin Franklin à Montpellier, au futur échangeur de la Déviation Est de Montpellier (DEM).

Son linéaire de 2,5 km est interrompu par trois ronds-points au droit de l'avenue Marcel Dassault, du chemin du Pech Saint-Peyre, et le rond-point Benjamin Franklin.



Un transport en commun en site propre est également prévu pour relier le pôle multimodal de Castelnau-le-Lez à Montpellier.

## Avenue de Lattre de Tassigny

**1984** - Cette infrastructure fait partie du réseau de voirie primaire que la ville a réalisé pour relier le nord de la commune à la RD 65 et accompagne les différentes infrastructures publiques qui la bordent, le Palais des Sports, la déchetterie, le lycée Pompidou et l'EHPAD Via Domitia.

Cette voirie, raccordée au giratoire de la RD 21, est le nœud central de communication pour entrer dans les quartiers nord de la ville, et desservir ainsi en étoile vers le centre, les quartiers pavillonnaires. Son profil a été largement remanié à l'arrivée du tramway en 2006 par un aménagement intégrant des pistes cyclables et de larges trottoirs.

1984 –  
Création  
d'une voie  
rapide entre  
le CD 65  
et la ZA la  
Garrigue.



2000 –  
La voie  
rapide est  
dénommée  
avenue du  
Maréchal  
de Lattre  
de Tassigny.



## Avenue Marcel Dassault

L'avenue Marcel Dassault élargie en 1983 et 1986 permet de rejoindre, depuis Castelnaud, les quartiers de Montpellier sud et dessert les zones d'activités Castelnaud 2000, Jean Mermoz et Eurêka.



Le franchissement de la ligne SNCF, appelé passage à niveau 39, représentant 8000 véhicules jour et plus d'une centaine de trains, devra céder la place à un ouvrage en dénivelé.



L'ancien chemin de Verchant avant l'élargissement.



L'avenue Marcel Dassault élargie dessert les zones d'activités de Castelnau 2000, Jean Mermoz et Euréka.

**1995-2001** - Le développement du territoire a conduit à la réalisation de deux nouveaux quartiers, bien connus des Castelnaubiens, le Devois et le Domaine des Oliviers.

Le quartier du Devois, d'une superficie de 35 hectares, est bordé dans sa partie haute par la Voie Domitienne, principal axe routier romain qui reliait Rome à l'Espagne. Les zones d'activités de la Garrigue à l'ouest et l'Aube Rouge au sud constituent d'importants centres d'emplois et de services qui desservent naturellement ce quartier.

Les aménagements commencés en 1995 se sont achevés par la création de la place du Forum en 1998. La construction des dernières résidences, Insula et Lauriers de César, s'est achevée en 2001.

Ce quartier, équipé d'une mairie annexe, d'un poste de police municipale, d'un groupe scolaire Saint-Exupéry / Les Petits Princes, se trouve à proximité du lycée Pompidou et est desservi par deux stations de tramway.

# Quartier du Devois...



Photo d'archive.



2001 – La construction des résidences Insula et Lauriers de César achève la réalisation de la place du Forum.

# ...et Domaine des Oliviers



**1999** - Le Conseil municipal délibère en faveur de la création du Domaine des Oliviers.

Cette ZAC d'environ 23 000 m<sup>2</sup> de surface habitable, se compose de 107 lots. Il s'intègre dans l'aménagement d'un tissu pavillonnaire prenant à la fois en compte l'environnement par le maintien des espaces arborés, et la réponse à un besoin de développement des quartiers au nord de la commune.

L'aménagement du Domaine des Oliviers, a intégré la création d'un certain nombre de voiries – chemins des Libellules, des Coccinelles, des papillons – ainsi que l'aménagement d'une aire de jeux, d'espaces verts, et la préservation d'un espace public de 2000 m<sup>2</sup>.



# Castelnau, sécurité et tranquillité publique

Toutes les communes urbaines doivent relever le défi de la sécurité.



Vue de la nouvelle Gendarmerie qui héberge la compagnie et la brigade de Castelnau.

## La Police municipale

### *Une force de police de proximité devenue essentielle dans les dispositifs de sécurité de l'État.*

Les moyens humains, matériels et techniques ont été considérablement renforcés pour adapter le service de police municipale au développement de la ville, à l'évolution de la société et faire face à une délinquance mouvante et multiforme.

L'ilotage de quartier, les missions de police de la route, les opérations conjointes avec la Gendarmerie, la sécurité aux abords des établissements scolaires, la prévention routière, les enquêtes administratives sont le quotidien de ce service de trente fonctionnaires.

Castelnau a été la première ville desservie par le tramway à mettre en place administrativement et techniquement des patrouilles de police dans les rames.

### Différentes étapes du renforcement de la sécurité

- 1984** - Installation du poste de Police municipale dans l'ancienne Mairie.
- 1987** - Armement de la Police municipale.
- 1995** - Création de l'opération Tranquillité Vacances.
- 1999** - Embauche des ALMS, Agents Locaux de Médiation Sociale.
- 2001** - Création du poste de Police du Devois.
- 2005** - Création d'une brigade canine.
- 2006** - Création de patrouilles en VTT.
- 2007** - Création du poste de Police de Vert Parc.
- 2012** - Installation de 34 caméras de vidéo surveillance (prochainement 17 supplémentaires seront installées).





◀ 1984 – Le poste de Police du centre ouvre dans l'ancienne Mairie, place de la Liberté.

2001 – Installé place du Forum, le poste de Police du Devois est déplacé dans les locaux de la Mairie annexe. ▼

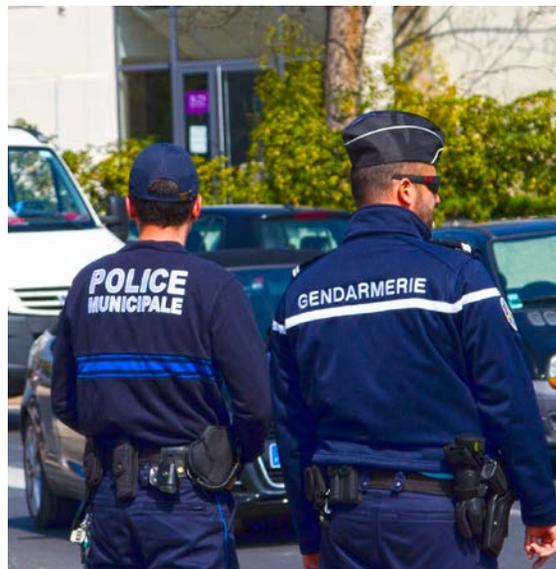


◀ 2007 – Acquisition d'un local avenue de l'Europe qui permet l'implantation du dernier poste de Police de quartier, Vert Parc.



◀ Depuis 1995, des milliers de Castelnaudviens ont fait appel à l'opération Tranquillité Vacances.

Une collaboration efficace Police municipale et Gendarmerie. ▶



▲ Depuis 2012, la vidéo surveillance veille sur le territoire.

Castelnau, sécurité et tranquillité publique

# Gendarmerie

Regroupement à Castelnau de la compagnie et de la brigade de Gendarmerie.



9 janvier 2010, inauguration de la nouvelle gendarmerie par le Ministre Alain Marleix, Secrétaire d'État à l'Intérieur.



**2003** - Le Député-Maire fait valoir auprès de l'État tout l'intérêt stratégique et opérationnel qu'il y aurait à déplacer les locaux vétustes de la brigade de gendarmerie Castelnaud-Le Crès et à construire des logements pour l'ensemble des personnels.

L'opportunité d'une relocalisation des services de la Compagnie de Gendarmerie de Montpellier a permis de regrouper à Castelnaud, sur un même site, Compagnie, Brigade territoriale, Peloton de surveillance et d'intervention (PSIG), Brigade de recherches, Brigade motorisée, ainsi que les logements pour l'ensemble des gendarmes, des personnels civils et de leurs familles.



Entrée et accueil de la nouvelle gendarmerie.



# Lieux de mémoire et de recueillement

L'Histoire collective, comme l'Histoire individuelle ne peuvent sombrer dans l'oubli.



À Castelnaud, de nombreux lieux, places, rues et monuments contribuent au Devoir de Mémoire. Ici le Monument aux Morts, cimetière de la Crouzette.

# Lieux de mémoire et de recueillement

Le sentiment d'identité se bâtit sur la mémoire, collection de souvenirs et de connaissance de soi. Histoire et mémoire sont souvent perçues comme des notions interchangeables, et pourtant elles sont de logiques distinctes.

La mémoire évolue, elle représente la vie portée par des groupes vivants. L'histoire repose sur une analyse critique tendant à la construction de la vérité.

Elles permettent alors de construire une mémoire collective qui renvoie aux souvenirs partagés.

À Castelnau, la mémoire et le recueillement sont entretenus.

La culture du devoir de mémoire participe à garder vivant le souvenir de nombreux pans d'Histoire, souvent sanglants, qui jalonnent la vie Nationale. C'est aussi le respect, transmis de génération en génération, de l'Homme par l'Homme.

# Devoir de mémoire

À Castelnaud, de nombreuses places, avenues, rues, bâtiments portent le nom des Héros de la France et de lieux mémoriels, Charles de Gaulle, Jacques Chaban-Delmas, de Lattre de Tassigny, Philippe Leclerc de Hautecloque, Marie-Pierre Koenig, mais aussi place Simon Wiesenthal, allée de l'Honneur, allée Sabine et Miron Zlatin, fondateurs de la maison d'Izieu...

La Ville a également, depuis des décennies, soutenu les associations d'anciens combattants, résistants, déportés, ou victimes civiles des deux guerres mondiales et de la guerre d'Algérie, qui transmettent et perpétuent la mémoire historique.



Cimetière de la Crouzette, à proximité de la stèle en hommage aux combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et Outre-mer, voulue et financée par la communauté des « pieds-noirs ». La Ville en a érigé une seconde pour honorer les Harkis, soldats de France.



1990 – Inauguration de la stèle du Général de Gaulle, réalisée par l'artiste Gilles Orengo.



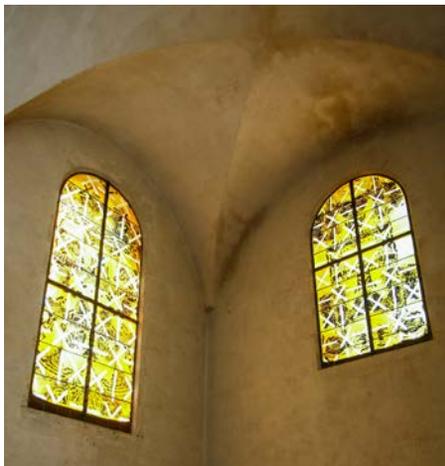
2006 – Inauguration de la place portant le nom de Simon Wiesenthal, dont la symbolique du lieu rappelle l'horreur des camps de concentration.

# Église et presbytère rénovés

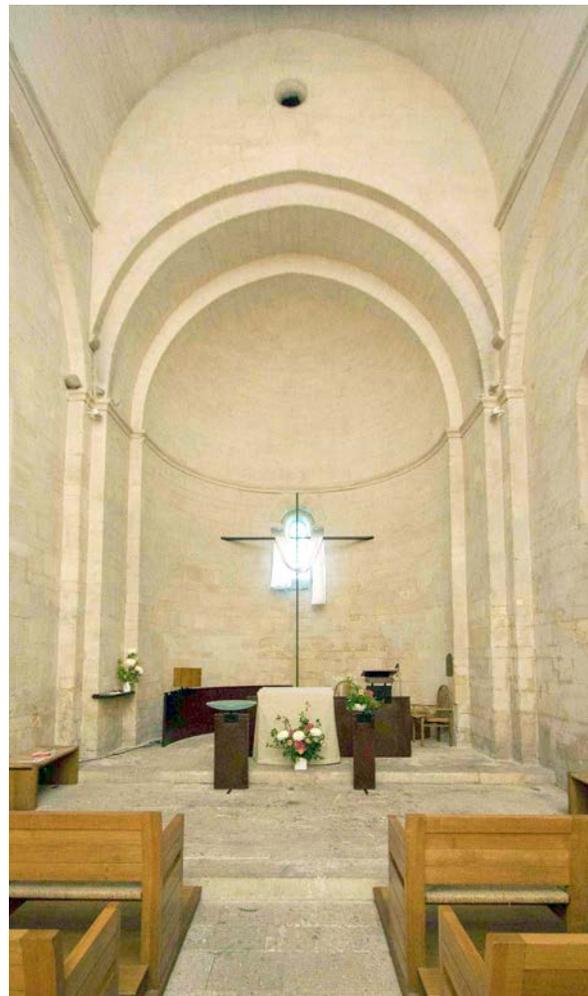
**1995** - D'importants travaux de restauration de l'église Saint Jean-Baptiste, dont le dégagement du portail romain, ont été réalisés à l'initiative de la Ville et de l'État. La pose de neuf vitraux conçus par François Rouan et la réalisation d'un mobilier signé Jean-Michel Wilmotte ont achevé cette restauration.

Les travaux intérieurs ont consisté en la mise en place de neuf vitraux en verres plaqués gravés à l'acide fluorhydrique et peints à la grisaille, en deux séries monochromes, orange et bleue commandés à François Rouan et réalisés à Reims dans l'atelier Jacques Simon.

Le mobilier, œuvre de l'architecte Jean-Michel Wilmotte, comprend la nef équipée de bancs en chêne massif avec assise en paille pour environ 120 fidèles. Le chœur doté de deux fronts successifs supportant l'autel et l'ambon pour le premier, la veilleuse et le tabernacle pour le second. Une croix monumentale dont les bras s'ancrent dans la pierre s'élève jusqu'à la voûte, dominant l'ensemble.



Les vitraux réalisés par François Rouan en 1995.



Intérieur de l'église restauré.



**2007** - Sous la direction des Bâtiments de France, le presbytère, du XVII<sup>ème</sup> siècle, a été entièrement rénové. Destruction d'une dépendance de 1950, enduit des façades selon des procédés ancestraux, nouvelles huisseries... rien n'a été négligé pour redonner son lustre à la bâtisse, bien connue des Castelnaubiens.

L'aménagement de l'espace dégagé a permis la plantation symbolique d'un olivier et la pose d'une statue du Pape Saint Jean-Paul II, créée par l'artiste Florence Guy.



Le presbytère avant et après rénovation.

# Lieux de mémoire



## Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation

**1990** - Installation dans les locaux de l'ancienne mairie. Il rassemble une documentation et une collection d'objets ayant appartenu aux organisations de résistance. Les anciens déportés et leurs familles ont déposé dans le Centre de précieux objets confectionnés et rapportés par des déportés des camps de la mort, témoignages de l'enfer des camps de concentration.

Objet de transmission, lieu de connaissance et de savoir, il est une incontournable source d'information pour les générations futures.

Baptisé, en 2014, du nom d'un de ses fondateurs, le Général Véran Cambon de Lavalette, déporté-résistant. Dans ce lieu, tous les objets ont été authentifiés par d'anciens résistants et déportés afin que cette période de notre histoire ne puisse faire l'objet d'aucune analyse révisionniste.

# Le respect que nous devons aux morts

**1999** - Dans toutes les communes l'exhumation des défunts inhumés en pleine terre efface trop souvent et pour toujours leur existence. Le respect et l'égalité que nous devons aux morts a conduit la municipalité à entreprendre un « travail de Bénédictin » pour retrouver les descendants des défunts et proposer aux familles toutes les formes d'inhumation. Cette action humaine n'avait pas été réalisée depuis 81 ans.

La plus ancienne sépulture dont la concession n'avait pas été renouvelée était celle de Mme P. Denise décédée en 1891. Désormais tous les défunts déposés dans l'ossuaire ont leur nom gravé sur un monument de marbre au Jardin du Souvenir du cimetière de la Crouzette.

Les recherches des familles des « tombes oubliées » ont permis d'identifier et de restaurer la tombe d'Émilien Fleriag dit Blanchette en raison de ses origines africaines. Cet ancien combattant de 14-18 vivait sous le pont du Lez. Lors d'une crue du Lez, il sauva de nombreuses vies de Castelnaviens en alertant la population avec son clairon.

D'autres tombes comme celle d'un ancien curé de la paroisse et de plusieurs soldats tués à la guerre de 14-18 furent restaurées. Tous les 11 Novembre, le Conseil municipal dépose désormais un bouquet de fleurs sur les tombes des soldats tués à la guerre de 1914-1918.



1999 – Monument de marbre sur lequel sont gravés les noms des défunts déposés dans l'ossuaire, cimetière de la Crouzette.



# Et prochainement...

Nouveaux quartiers, nouveaux habitants et nouveaux besoins, la Ville y fait face.



Prochainement au cœur de l'écoquartier de Caylus, le Pôle petite enfance Madiba sera mis en service. La salle polyvalente « Christian Quiot » complétera cet équipement de proximité.





# Et prochainement...

*L'action municipale pour les élus locaux, c'est beaucoup de travail, une responsabilité, et à l'arrivée, le sentiment du devoir accompli. Répondre à l'attente des administrés, réaliser des services et des équipements publics de qualité, c'est la grandeur de la vie municipale.*

Les projets en cours de réalisation ne manquent pas, Castelnaud est reconnue comme l'une des villes les plus actives de la Région.

La construction de logements pour tous au Mas de Rochet et dans l'écoquartier de Caylus, avec son pôle petite enfance Madiba – école et crèche – permettra de répondre à une demande d'habitat diversifié pour toutes les générations, avec un effort particulier pour les primo-accédants. La reconstruction de l'Espace Rencontres en un superbe équipement polyvalent, le lancement d'Eurêka, quartier intergénérationnel et connecté, la reconstruction de la Médiathèque métropolitaine, tous ces équipements valorisent l'action publique et confortent l'image de notre ville.

Les chantiers de construction en cours et ceux projetés dans les prochaines années, réalisés par les investisseurs privés, représentent près d'un milliard d'euros de travaux.

Cette réalité permet de mieux prendre conscience du poids de l'action publique de nos collectivités dans l'économie locale.

Tout ceci a été récompensé en 2016 par le Label Marianne d'Or.

Vivre ensemble

# Écoquartier Domaine de Caylus



Un quartier desservi par le tramway et bordé par une coulée verte de 60 hectares.

Les travaux de l'écoquartier de Caylus avancent à grands pas. Situé dans le nord de la commune, au cœur de 60 hectares d'espaces naturels et agricoles protégés, le Domaine de Caylus s'étendra sur 24 hectares aménagés, dont 15 hectares consacrés à des espaces végétalisés.

« Une opération symbole d'égalité républicaine »

L'écoquartier du Domaine de Caylus comptera à terme 645 logements, dont 30% en logement social et 20% en accession abordable.

Les premiers permis de construire délivrés concernent :

- **60 logements collectifs** en accession libre,
- **29 villas en primo accession** qui constituent le « Domaine de Valentine »,
- **40 logements sociaux.**

Le second volet de 61 logements sociaux et de 71 maisons individuelles du « Domaine de Valentine » est en cours d'instruction.



2017 – Le 22 juin, les premiers résidents du Domaine de Valentine au cœur de l'écoquartier de Caylus prenaient possession de leurs logements.

Vivre ensemble

# Écoquartier Mas de Rochet

Un écoquartier peut en cacher un autre : l'opération écoquartier du Mas de Rochet, située dans une ancienne carrière désaffectée et squattée, constitue une reconquête de friche urbaine.



L'écoquartier du Mas de Rochet.



L'ancienne carrière devenue...



... une friche industrielle.



Écoquartier du Mas de Rochet. 30 septembre 2016, livraison de la résidence « Les Petits Cailloux », au sud du centre-ville de Castelnau, composée de 52 villas de 3 à 5 pièces en primo accession.

Cet écoquartier, réalisé par le groupe GGL et conçu par le Cabinet A+ Architecture, prévoit l'implantation de **bâtiments basse consommation** (BBC) respectant les objectifs de performances énergétiques de la RT 2012 ainsi qu'un réseau de chaleur bois alimentant tous les immeubles.

La démarche appliquée au Mas de Rochet vise à la fois **une intégration environnementale** par le biais d'économies d'énergie de matériaux et par une meilleure gestion de l'eau, une mobilité douce diversifiée, une meilleure qualité de vie faisant la part belle à la « nature en ville ».

Le projet de 440 logements à terme intègre les objectifs de diversité sociale avec une palette de logements comportant de l'accession libre, du logement abordable et du social. La primo accession n'est pas oubliée avec « Les Petits Cailloux ».

Un programme immobilier répond à une démarche intergénérationnelle sous forme de résidence services seniors.

Ces résidences en bordure de l'avenue Georges Frêche intègrent des commerces en rez-de-chaussée.

Vivre ensemble

# Nouvelle entrée de Ville Prado-Concorde

Pensé comme une véritable porte d'entrée naturelle,  
le projet Prado-Concorde marque le renouveau  
de ce quartier en bordure du Lez.



Une architecture du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Avant, l'ancienne Gendarmerie.



Ce programme a été conçu par l'agence d'architecture Valode & Pistre - Paris, architecte en chef du projet, assistés de l'atelier Antoine Garcia Diaz - Montpellier et de l'agence Tourre-Sanchis - Montpellier.

La végétation est au cœur du projet avec la **création d'un parc urbain et d'une vallée paysagère** rejoignant les rives du Lez. Ce projet constituera un nouveau lieu de vie, de promenade et de détente. Une partie de la place Charles de Gaulle sera réaménagée, arborée et remodelée pour les piétons.

- **Intergénérationnel**, de l'école maternelle à la résidence seniors.
- **Résidentiel**, avec une large typologie de logements : social, primo-accession, accession aidée, accession libre, résidence seniors, résidence étudiante.
- **Économique** : avec 800 m<sup>2</sup> de commerces, 1500 m<sup>2</sup> de services et bureaux, un pôle santé, un campus de 4500 m<sup>2</sup> destiné à accueillir une école supérieure d'arts appliqués et 1000 m<sup>2</sup> dédiés à une école élémentaire privée.
- **Structurant** : réorganisation du stationnement du quartier, déplacement du parking du tramway en souterrain et maintien des places en surface pour le commerce de proximité.

**2019** - Ce nouveau quartier comptera **328 logements**, composé à **30% de logements sociaux**, **20% de primo accession** et **30% de logements libres**. Une résidence senior de 77 appartements complétera l'offre.



Pose de la première pierre du Prado Concorde et lancement des travaux de la nouvelle entrée de ville.

Vivre ensemble

# Eurêka

Quartier intergénérationnel  
et connecté

La première phase de ce nouveau quartier fut de créer 7 hectares de bassins hydrauliques pour la rétention des crues de la Lironde et un verger de 4 hectares.

Ensuite viendra la viabilisation de plus de 30 000 m<sup>2</sup> de terrains destinés à la construction de bureaux, logements, commerces, avec une dominante médico-sociale et tertiaire (premières livraisons – 2018).



Eurêka, une architecture audacieuse conçue par les architectes Rudy Ricciotti et Emmanuel Nebout pour la SERM.



Le projet architectural retenu pour le premier îlot de l'agence Jakob + MacFarlane.

Le premier îlot commercialisé dans la ZAC accueillera un **pôle tertiaire** ayant vocation à devenir le bâtiment emblématique de la **filière de la Silver Economy**. Pour cela, il sera dédié aux entreprises et start-ups offrant des services spécialisés dans ce domaine : e-santé, services aux personnes, TIC dédiées aux personnes âgées, services de téléassistance.

- Développement des circuits courts avec la vente des récoltes du verger et des maraîchages.
- Un quartier adapté aux déplacements des personnes âgées.
- Un portail accessible à tous les usagers pour suivre sa consommation énergétique, bénéficier d'une conciergerie 2.0, renforcer le maintien à domicile des populations âgées...
- Un pôle tertiaire dédié à la Silver Economy.



C'est dans ce quartier que la nouvelle résidence de 90 lits devant remplacer l'EPHAD Les Mûriers trouvera tout naturellement sa place en 2020.

## Pôle petite enfance Madiba

La Commune réalise au cœur de l'écoquartier du Domaine de Caylus, un Pôle petite enfance comprenant trois classes maternelles, trois espaces de vie pour la crèche et une salle polyvalente de quartier.



Le Pôle petite enfance Madiba a la particularité de mutualiser les locaux de service et de restauration permettant un gain d'espace et financier. Le projet s'intègre harmonieusement dans le cadre bâti tout en conservant une identité forte de bâtiment public. Véritable équipement à la campagne, les cours de l'école maternelle et de la crèche sont orientés vers l'Espace Boisé Classé.



**2017** - Cet équipement mixte école maternelle / crèche, prochainement inauguré, est un Bâtiment à Énergie POSitive (BEPOS). Il produit (par sa toiture photovoltaïque) au minimum l'équivalent de sa consommation énergétique (chauffage, rafraîchissement, eau chaude et ventilation). Il intègre une démarche Bâtiment Durable, construit en tenant compte des spécificités des bâtiments méditerranéens. Une attention particulière est portée au confort d'été, à l'utilisation d'écomatériaux, de matériaux locaux, d'économie d'énergie et d'eau, de santé...

L'aspect architectural, l'organisation des espaces intérieurs, l'orientation et les performances techniques sont conçues pour une réalisation pérenne, fonctionnelle et harmonieuse.

Dans ce Pôle petite enfance, les pins existants à l'ouest font office de panorama depuis l'espace public et de protection solaire depuis les jardins d'activités. La pinède est un élément fédérateur qui constitue la mémoire du lieu pour tous les habitants du Domaine de Caylus et des quartiers voisins.

La toiture végétalisée de type garrigue, les patios plantés, les arbres et les structures séparatives végétalisées de la cour s'enchaînent dans un travail de transition du paysage vers le bâtiment et du bâtiment vers le paysage.

> Agence d'architecture KcomK

> Livraison de l'école fin 2017 et de la crèche, début 2018.



Et prochainement...

# L'écrin des Meulières



L'ULS, l'écrin des Meulières s'intègre parfaitement dans son environnement.

Le GIHP (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques) et un Toit pour tous portent un projet d'ULS (Unité de Logements et de Services) pour les personnes en situation de handicap, allée des Meulières, en toute proximité de l'EHPAD Via Domitia. Cette ULS, première d'Occitanie, s'intègre dans une opération de logements familiaux et comporte dix appartements pour le GIHP sur les vingt construits. L'autonomie y est facilitée grâce à un équipement domotique et à la permanence 24h/24, 7j/7 d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile.

- > Livraison automne 2018
- > Architecte : Agence Portal Teissier



Une future résidence permettant l'épanouissement de chacun et le respect des différences.

# Hommages

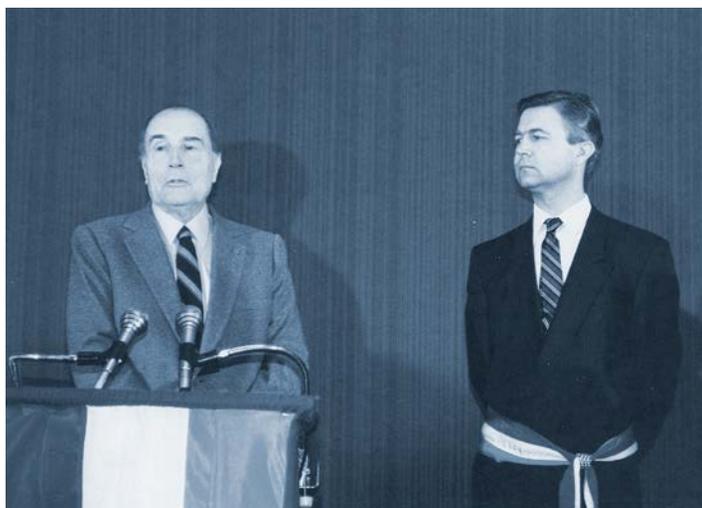
## Castelnau a fortifié son image sous le regard des autres.

*Invités ou visiteurs, dont les noms restent inscrits pour certains dans le livre d'or de la commune, sont nombreux à avoir été nos hôtes. Parmi les plus hautes personnalités de l'État :*

### Visite officielle du Président de la République François Mitterrand

Au cours de son allocution sur la diversité et l'unité du peuple français, le Chef de l'État a souligné qu'il était venu dans notre commune car il savait que « *des réalisations pouvaient être montrées parce qu'elles avaient une valeur exemplaire* », ajoutant « *Je ne suis pas venu voir seulement le maire et la population de Castelnau-le-Lez, je suis venu approcher de plus près une certaine façon de gérer le pays* ».

François Mitterrand, 4<sup>ème</sup> Président de la V<sup>ème</sup> République, a été reçu le 12 janvier 1988 par le Maire, Jean-Pierre Grand et le Conseil municipal.



### Visite officielle du Président de l'Assemblée nationale, Jacques Chaban-Delmas

« *À Jean-Pierre Grand, maire efficient de Castelnau-le-Lez et qui conduit la cité vers un avenir meilleur, comme je l'espérais en venant il y a quelques années le présenter à la population.* »

Venu inaugurer l'école élémentaire Jean Moulin, le 5 mars 1987, Jacques Chaban-Delmas signe le livre d'or.



## Témoignage de Dominique de Villepin, ancien Premier Ministre



« Je suis heureux, une fois encore, de me trouver à Castelnaud-le-Lez, parmi vous, grâce à cet ouvrage qui illustre mieux qu'aucun discours la longue et exemplaire action municipale de mon ami Jean-Pierre Grand. Nous nous connaissons depuis de nombreuses années et il a partagé nombre de mes combats. Cet homme de caractère, de fidélité et de conviction a toujours gardé pour seul cap son amour des gens, sa volonté de servir sa ville, ses concitoyens et de porter avec efficacité la voix de sa région. »

*Avec mes Amitiés, cher Jean-Pierre,  
Paris le 1<sup>er</sup> septembre 2017  
D de Villepin*

Dominique de Villepin, Premier ministre, signe le livre d'or dans le bureau du Maire lors de sa visite officielle, le 8 décembre 2006.

## Témoignage d'Alain Juppé, ancien Premier Ministre Courrier du 24 août 2017

*Cher Jean-Pierre,*

Au moment où tu cesses tes fonctions de maire, je tiens à t'exprimer toute mon admiration pour la façon dont tu as conduit l'évolution de Castelnaud, petite commune urbaine devenue deuxième ville de la Métropole de Montpellier.

Je garde le souvenir de cette journée où, Premier Ministre, j'étais venu inaugurer le lycée Pompidou, mais aussi de bien d'autres déplacements à Castelnaud. Chaque fois j'ai pu observer l'évolution de cette ville et ta volonté de construire une cité heureuse, moderne, pensée pour les citoyens. Ta rigueur de comportement, ton humanisme et ta fidélité intransigeante aux grands principes de la République et du Gaullisme m'ont toujours impressionné.

A six reprises la population de Castelnaud t'a accordé sa confiance. C'est un hommage politique rare.

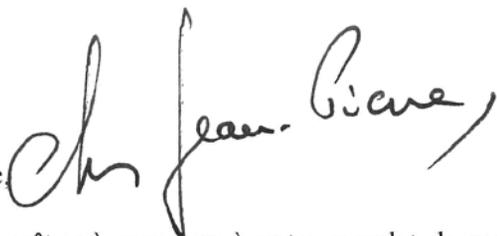
Aussi plus de trente quatre ans après que mon illustre prédécesseur à Bordeaux, Jacques Chaban Delmas, est venu présenter ta candidature à la population de Castelnaud, tu peux être fier de ne pas avoir déçu sa confiance et ses espoirs.

*Je suis heureux de t'adresser  
ce témoignage, avec mes  
Amitiés  
Alain Juppé*



Extrait d'un courrier de Gérard Larcher, Président du Sénat  
en date du 1<sup>er</sup> septembre 2017

Monsieur le Sénateur-Maire.



A l'heure où vous vous apprêtez à renoncer à votre mandat de maire de Castelnaud-le-Lès en raison de l'entrée en vigueur de la loi sur le non cumul des mandats, je tiens à vous exprimer ma sympathie et mon amitié.

Nous nous connaissons et nous apprécions depuis longtemps. Je veux saisir cette occasion pour vous dire que je comprends ce que vous pouvez ressentir après 34 années, au cours desquelles la population de votre commune a doublé.

[...]

Cependant, ce que je veux dire du fond du cœur aux Castelnaudviennes et aux Castelnaudviens, c'est que s'ils perdent un grand maire, ils pourront compter sur vous pour continuer à les défendre et à les servir, au Sénat et dans le département de l'Hérault.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Avec toute  
Amitié!

Gérard LARCHER

## Message de Jacques Chirac, Président de la République, à l'occasion de l'élection municipale de 2001

« C'est un très beau succès que vous venez de remporter dimanche.  
Je me réjouis de la confiance que viennent de vous témoigner vos électeurs.  
C'est un succès personnel. »

[...]

Bien amicalement à Toi,

  
Jacques CHIRAC



Jacques Chirac et Jean-Pierre Grand, Palais de l'Élysée.

---

#### Directeur de la publication

Jean-Pierre Grand  
Sénateur-Maire de Castelnaud-le-Lez

---

#### Direction du projet

Vincent Nolot  
Directeur de la Communication

---

#### Ont participé à cet ouvrage

Les services et élus municipaux  
Yann Gourmelin  
Romain Freppel

---

#### Photographies

Direction de la Communication,  
archives de la Ville, Phovoir,  
Métropole de Montpellier,  
Claude O'Sughrue

*Toutes les photos et illustrations sont "droits réservés"  
Toute reproduction, même partielle,  
est interdite sans autorisation écrite de la rédaction*

---

#### Croquis et perspectives

Cabinet Garcia-Diaz  
Cabinet d'architecture A+  
Atelier d'architecture Emmanuel Nebout  
Cabinet d'architecture FGA  
Cabinet Valode et Pistre architectes  
Tourre Sanchis architecture  
Portal Tessier architecture  
KcomK  
Philippe Rubio architectes  
Jakob + MacFarlane

---

#### Sources historiques

(Castelnaud autrefois, pages 6 et 7)  
Jacqueline et Henri Escriive  
Max Prado

---

#### Conception, illustration

Olivier Lanquetin

---

#### Mise en pages

Rythmie Page

---

#### Impression

Imp'act Imprimerie  
483 ZAC des Vautes  
34980 Saint-Gély-du-Fesc

---

#### Tirage

2 500 exemplaires

---

#### Dépôt légal à impression

Septembre 2017



Imprimé avec des encres végétales  
sur papier PEFC, blanchi sans chlore,  
provenant de forêts gérées durablement.



# UN PASSÉ, UN PRÉSENT, UN AVENIR

Une ville c'est une vision,  
une philosophie.

Sa mise en œuvre  
se façonne dans le temps,  
jour après jour, par  
l'Homme, pour l'Homme.

Cet ouvrage retrace  
l'action accomplie par  
des femmes et des  
hommes, les élus  
municipaux de  
Castelnau-le-Lez  
de 1983 à 2017,  
trente-quatre ans au  
service des concitoyens  
et du service public.  
Le moment est venu de leur  
rendre hommage.

